

# l'école

## démocratique

Publication trimestrielle pour l'Appel pour une école démocratique (Aped) • N°28, décembre 2006 • 3 euros

vers l'école commune



1 une école de base commune de 6 à 15 ans

2 formation générale et polytechnique pour tous

3 une affectation prioritaire des élèves aux écoles

4 une fusion des réseaux

5 un encadrement suffisant pour zéro décrochage

6 une école ouverte

7 retrouver un équilibre dans les pratiques

8 des programmes rigoureux, lisibles et cohérents

refinancer l'école à hauteur de 7% du PIB

**Un programme en 10 points**

**Vos questions, nos réponses**



# l'école

## démOcratique

Avenue des Volontaires 103, Bte 6  
B-1160 Bruxelles

Tél.: +32 (02) 735 21 29

Courriel: [aped@ecoledemocratique.org](mailto:aped@ecoledemocratique.org)

Site: [www.ecoledemocratique.org](http://www.ecoledemocratique.org)

Une publication trimestrielle de l'Appel  
pour une école démocratique (Aped).

Existe également en néerlandais.

Comité de rédaction: Tino Delabie, Nico

Hirtt, Jean-Pierre Kerckhofs, Philippe

Schmetz, Hugo Van Droogenbroek.

Maquette et mise en page: jean-marie gilson

### Abonnements

**Abonnement simple:** 8 euro

**Abonnement + affiliation:** 10 euro  
(ou plus, selon vos moyens).

### Mode de paiement

**Belgique:** virement bancaire au compte  
000-0572257-54 de l'Aped.

**France:** nous envoyer un chèque  
au nom de Nico Hirtt.

### Articles

Les articles ou propositions d'articles  
doivent nous parvenir sur disquette ou par  
e-mail, de préférence au format MS-Word  
(Mac ou Pc) ou Claris Works. A défaut,  
utiliser le format «texte». Le Comité  
de rédaction se réserve le droit d'abrégier  
les articles, d'y apporter des corrections  
mineures et d'en modifier les titres  
et intertitres.

### Droit de copier

Les textes publiés ici peuvent être librement  
diffusés et reproduits par quelque moyen  
que ce soit. Nous vous prions cependant  
d'en mentionner clairement l'origine  
et d'indiquer au moins un moyen de  
contacter l'Aped (adresse, téléphone ou  
e-mail). Merci de nous faire parvenir un  
exemplaire de toute publication reprenant ou  
citant des extraits de l'École Démocratique.



**L'Aped** se bat afin que tous les jeunes  
accèdent par un enseignement public,  
gratuit et obligatoire, aux savoirs qui  
donnent force pour comprendre le monde  
et pour participer à sa transformation.  
Une farde de présentation de l'Aped,  
comprenant notre texte de base,  
est disponible sur simple demande.

# ÉDITORIAL

## Programme de l'Aped: vos questions, nos réponses

Dans notre précédente édition, nous vous proposons en exclusivité un programme en dix points, «Vers l'école commune», la vision de l'Aped pour une réforme en profondeur de l'enseignement en Belgique. Nous voulons aller vers une école qui assure à chacun, durant dix années, une formation à la fois générale et polytechnique; une école sans filières, sans sélection, sans réseaux, sans discrimination sociale ou religieuse. Où tous les enfants aient droit à une école de qualité, proche de leur domicile. Nous souhaitons une école dotée de moyens humains suffisants, de programmes exigeants et rigoureux, mais disposant d'une grande autonomie sur le plan pédagogique, afin d'être réellement une école ouverte sur la vie et une école de la réussite.

Nous sommes conscients que ce programme est ambitieux, qu'il paraîtra irréaliste aux yeux de beaucoup. Et nous ne sommes pas naïfs. Nous savons que les rapports de force politiques sont, actuellement, loin de favoriser une telle réforme. Mais c'est précisément pour changer ces rapports de force que nous voulons, par ce programme, poser les vrais débats. Sans tabous.

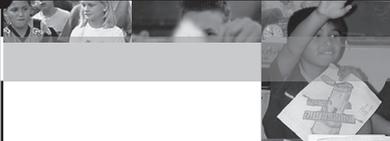
En revanche, ce programme a été soigneusement réfléchi. Au cours de longs débats, au sein de notre association, nous avons construit une vision commune qui s'appuie sur un argumentaire solide. C'est cet argumentaire que nous vous présentons aujourd'hui, sous la forme d'une «foire aux questions» (FAQ). Chacune des propositions du programme a donc été passée au crible d'une critique implacable, à laquelle nous répondons point par point. Puissent nos propositions être débattues le plus largement possible.

**Nico Hirtt**



# ***vos questions, nos réponses***

<b>Des constats qui heurtent de front notre vision de l'école .....</b>	<b>6</b>
Vous semblez regretter que l'école ne soit un lieu d'éducation et de socialisation? Ne l'est-elle déjà .....	8
Vous ne changerez pas le monde!.....	8
Tous capables? Vous y croyez vraiment, vous, aux «élèves tous capables»! .....	9
Celui qui n'en veut pas, on n'en fera rien.....	9
Les droits des élèves, d'accord, mais que faites-vous de leurs devoirs? .....	9
L'enseignement flamand est l'un des plus performants au monde. Pourquoi le changer? .....	9
N'est-ce pas une bonne chose de tirer les élites vers le haut? N'est-ce pas la meilleure garantie pour que tous montent plus haut .....	10
Est-ce qu'on n'attend pas trop de l'école? Et les parents? Et la société? .....	10
 <b>1•Une école de base commune de 6 à 15 ans .....</b>	<b>11</b>
L'obligation scolaire à 3 ans, n'est-ce pas une pression sociale excessive?.....	12
Une école commune de 6 à 15 ans. Et avant 6 ans? .....	12
Vous envisagez une même école de 6 à 15, donc une redistribution des entités scolaires.	
Dans un unique bâtiment? Et que faites-vous des écoles de village?.....	13
Votre école commune, c'est irréaliste: mes élèves de 3ème professionnelle ne suivront pas dans un tel enseignement .....	13
Il y a des esprits concrets et des esprits abstraits, des manuels et des intellos....	
Les premiers ne risquent-ils pas de s'ennuyer dans les cours généraux?.....	13
Certains élèves s'ennuient déjà dans les cours généraux. Et vous voulez en rajouter? .....	14
Ne risquez-vous pas de faire augmenter le nombre d'échecs.....	14
16 ans, n'est-ce pas trop tard pour entamer une formation professionnelle? .....	14
Mais il y aura tout de même une sélection à partir de 16 ans? Qu'est-ce que ça change si vous ne faites que retarder l'inégalité .....	14
Comment allez-vous orienter les jeunes en fin d'enseignement de base? .....	15
L'enseignement sera plus inadapté aux besoins de l'économie.....	15
La concurrence entre écoles et entre réseaux n'accroît-t-elle pas le qualité de l'enseignement? .....	15
 <b>2•Une formation générale et polytechnique pour tous .....</b>	<b>16</b>
Il est totalement impossible de poursuivre tous ces objectifs dans le temps scolaire?.....	17
Plus de temps à l'école? Il s'y ennuit déjà!.....	17
Et l'évaluation? Tous les cours devront-ils être réussis? Tous auront-ils le même poids? .....	17
L'école ne formera plus de maçons et de menuisiers, alors? .....	18
Quelle est la place de la formation professionnelle dans votre vision?.....	18
Et les professeurs de cours techniques et de pratique professionnelle, que vont-ils devenir ? .....	18
Vous parlez de « valorisation de l'acte productif » : n'y a-t-il pas là un risque de marchandisation ?	
De contrôle de l'école par le patronat? .....	18
Votre programme est-il idéologiquement neutre ? .....	19
Vous parlez de formation liée au travail. N'est-ce pas déjà un peu le but des mini-entreprises? .....	19
Ne faudrait-il pas aussi développer l'esprit d'entreprise ? .....	19
Et les «surdoués», qu'en fait-on ?.....	19
 <b>3•Une affectation (prioritaire) des élèves aux écoles .....</b>	<b>20</b>
Et que faites-vous de la liberté de choix ? De la liberté des parents ? .....	21
Beaucoup de parents veulent pouvoir choisir une école de qualité pour leur enfant. Où est le mal ? .....	22
La suppression de la liberté du choix de l'école ne provoquera-t-elle pas une recrudescence d'initiatives privées ? Les plus riches ne finiront-ils pas par garder leurs enfants à la maison, payer des enseignants pour leur donner des cours privés et recréer ainsi des écoles privées d'élite ?.....	22



## ***vos questions, nos réponses***

Mais ne pourrait-on pas concilier liberté de choix et équité ? .....	22
Limiter le choix des parents ? N'est-ce pas un peu trop «révolutionnaire» et, pour tout dire, irréaliste ? .....	22
Mais, en France, la «carte scolaire» ne fonctionne pas. Les familles des classes supérieures ou moyennes y échappent en déménageant dans les quartiers «huppés», en choisissant des «options» d'élite ou en plaçant leurs enfants dans l'enseignement privé sous contrat.....	23
Comment allez-vous traiter, par exemple, le cas de la commune de Lasne (la plus riche de Belgique) ? Comment la rendre socialement mixte ? .....	23
En saupoudrant les mauvais élèves un peu partout, n'allez-vous pas provoquer un nivellement par le bas et empêcher l'émergence des élites intellectuelles dont la nation aura toujours besoin ? .....	24
Ne va-t-on pas, en supprimant la stimulation due à la concurrence entre les écoles, appauvrir leurs contenus et leurs initiatives pédagogiques ? .....	24
La suppression des examens de passage ne risque-t-elle pas de renforcer l'échec scolaire, au bout du compte, en supprimant cette traditionnelle « seconde chance » laissée à l'élève ? .....	24
Peut-il y avoir quand même une souplesse en cours d'année (pour l'élève comme pour l'école) ? Exemples : renvoi pour problème disciplinaire grave, ou problèmes psycho-relationnels.....	25
Et si l'ambiance de l'école ne me plaît pas ? .....	25

### **4•Une fusion des réseaux .....** 26

Et que faites-vous de la liberté religieuse ? .....	27
L'enseignement libre n'est-il pas plus efficace que l'officiel ? Plus humain ? Plus ouvert ? Pourquoi changer ce qui fonctionne bien ? .....	27
L'existence d'établissements confessionnels ne représente-t-elle pas un rempart contre l'intégrisme (leur interdiction ayant pour effet pervers de cristalliser les rancœurs) ?.....	28
La liberté d'enseignement est dans la Constitution ! .....	28

### **5•Un encadrement suffisant pour zéro décrochage .....** 29

15 par classe, est-ce le seul moyen pour que la classe progresse ensemble? .....	30
Ne faut-il pas un accueil et une formation spéciale pour les enfants primo-arrivants ? .....	30
Tout le monde réussit ? Il n'y aura plus de motivation à étudier ! .....	31
Et les élèves qui ont des difficultés particulières ? Ils passent aussi ? .....	31
Mais, avec vos remédiations, les élèves vont être casernés à l'école ! .....	31

### **6•Une école ouverte.....** 32

Concrètement, qu'est-ce que cela signifie pour l'école de s'ouvrir vers d'autres lieux? .....	33
Les écoles ouvertes le soir et le week-end ? N'êtes-vous pas en contradiction avec votre souhait de laisser à l'enfant du « temps pour soi » ? .....	33
Dans votre projet, l'école va-t-elle prendre la place des parents? Quel temps leur restera-t-il pour s'occuper de leurs enfants? .....	34
Ne risque-t-on pas de voir des parents faire pression sur l'école et définir ses contenus (comme aux Etats-Unis, où le créationnisme revient en force dans l'enseignement au détriment de Darwin) ? .....	34
Les parents bourgeois prendront le pouvoir dans l'école !.....	34
N'êtes-vous pas en train de réintroduire l'autonomie des écoles que vous avez toujours combattue ?.....	34
Le projet est beau, mais si le reste de la société demeure elle-même dans une logique néolibérale, l'Ecole ne peut évoluer artificiellement en dehors d'elle. L'école démocratique ne suppose-t-elle pas alors un changement .... général du système, sinon préalable, au moins concomitant ? .....	34



## ***vos questions, nos réponses***

<b>7•Retrouver un équilibre dans les pratiques</b> .....	<b>35</b>
On lit bien entre vos lignes une critique de l'approche par les compétences. Cette pédagogie n'est-elle pourtant pas plus progressiste que les pédagogies traditionnelles et conservatrices (cours ex-cathedra, primauté des savoirs ...)	36
Vous parlez de «pratiques respectueuses du rapport au savoir des enfants du peuple»: quelle(s) pratique(s) par exemple ?	37
Et si nous avons un projet spécifique et que nous voulons le défendre (par exemple, école Freinet ou Decroly) ?	37
Quelle importance accordez-vous à la formation et au recyclage des enseignants ?	37
<b>8•Des programmes rigoureux, lisibles et cohérents</b> .....	<b>35</b>
Et que fait-on de toute la réforme actuelle ? Des compétences? A la poubelle?	39
Quel(s) sont ces savoir(s) à réactualiser régulièrement ? Des exemples ?	39
<b>9•Une évaluation centralisée pour mieux piloter l'école</b> .....	<b>40</b>
Votre idée de faire une évaluation centralisée des écoles, n'est-ce pas la même chose que ce que veulent les ministres?	41
<b>10•Refinancer l'école à hauteur de 7% du PIB</b> .....	<b>42</b>
Notre enseignement n'est-il pas déjà l'un des plus coûteux au monde ?	43
Mais les dépenses d'éducation n'ont-elles pas continué d'augmenter ces dernières années ?	43
Mais n'y a-t-il pas eu un nouveau refinancement suite aux accords de la St Polycarpe ?	44
Pourquoi dites-vous que le budget de l'enseignement ne pourrait augmenter que par une révision de la loi de financement ?	44
De quel montant le budget devrait-il augmenter pour atteindre le niveau relatif de 1980 ?	44
D'où viendra l'argent pour financer votre projet d'école?	44
Mais l'enseignement n'est pas tout seul. Que faites-vous des autres besoins de la société ?	45
Sans moyens supplémentaires, c'est tout votre projet qui s'effondre ?	45
<b>Manifeste «pour une école démocratique»</b> .....	<b>46</b>

## ***des constats qui heurtent de front notre vision de l'école***

L'APED vient de fêter ses dix ans d'existence. Dix années à dénoncer, entre autres, la catastrophe scolaire belge : une inégalité record, causée principalement par un cruel manque de moyens dans le fondamental, une sélection précoce en filières hiérarchisées et un système d'enseignement d'essence libérale (puisque fondé sur la double liberté de l'offre et de la demande et sur le dogme de la concurrence).

Si nous sommes largement reconnus pour nos analyses critiques, nos interlocuteurs nous interrogent avec une insistance croissante : « Vous critiquez le système. Très bien. Mais que proposez-vous ? »

Le programme qui suit a pour ambition de répondre à cette question. Sans tabou. Au risque de « secouer le cocotier ». En effet, si l'on veut vraiment réduire la fracture scolaire et permettre à chaque jeune de s'approprier les savoirs et les compétences qui donnent force pour comprendre le monde et le rendre plus juste, alors il faudra bien ébranler quelques-unes des « contraintes historiques » de l'école belge.

Les grands axes de nos propositions sont indispensables et indissociables. Par contre, nous ne sommes ni exhaustifs ni omniscients dans le détail de leur mise en œuvre.

A nos yeux, l'école obligatoire peut être un formidable levier pour comprendre le monde, pour le rendre plus juste, elle est un instrument d'émancipation collective. Il s'agit, comme disait Célestin Freinet d'« aider à la naissance d'un homme qui saura lutter pour une société dont la liberté, la justice, la fraternité et le travail désaliéné seront les fondements, une société d'où aura été bannie l'exploitation de l'homme par l'homme. »

L'école doit aussi être un lieu d'émancipation individuelle, d'éducation et de socialisation. Chaque enfant doit y développer ses talents tout en devenant un être social. Nous avons l'intime conviction que, mis à part le très faible pourcentage d'enfants souffrant de handicaps mentaux particuliers, tous sont capables d'accéder aux savoirs et aux compétences de l'enseignement général et polytechnique de base que nous prôtons. Moyennant, bien sûr, une réforme progressive de l'école.

**Tous capables, pas tous les mêmes, bien sûr.**

Ce qui précède suppose que l'école respecte les droits de l'enfant, les droits de l'élève. Le droit d'apprendre, le droit aux explications, à l'aide, à l'écoute, mais aussi celui de vivre, de s'exprimer, de jouer, d'avoir du temps pour soi, sans être soumis à un stress permanent; le droit d'être assis sur des bancs confortables, dans des locaux agréables, d'avoir des repas convenables, etc.

**L'école actuelle est loin d'atteindre tous ces objectifs.**

Non seulement, elle ne « sort » pas beaucoup de citoyens aptes à comprendre le monde et à s'y engager, mais aussi, pire, c'est l'idée inverse qui s'y impose: les jeunes devraient, paraît-il, accepter le monde tel qu'il est et apprendre à s'y adapter. Accepter l'inégalité toujours plus scandaleuse entre une minorité de nantis et une majorité de populations réduites à survivre ? Accepter des conditions de travail de plus en plus dérégulées ? Accepter le saccage de l'environnement ? Tolérer l'intolérable ? A nos yeux, l'école ne peut être complice d'un tel désastre.

Si nous centrons notre attention sur les enfants des milieux populaires, force est de constater que l'inégalité sociale dont ils sont victimes se prolonge et se renforce à l'école. Dès l'enseignement maternel, il en est ainsi, dans chaque classe, entre les classes au sein d'un même établissement, ou encore entre différentes écoles.

Dans le secondaire, la ségrégation est structurellement organisée et amplifiée par les filières (général, technique, professionnel). Cette injustice est renforcée par le libéralisme de notre système scolaire (son organisation en quasi-marché et la concurrence entre écoles et réseaux). En d'autres termes, ce sont les tares du capitalisme qui se voient appliquées et reproduites par l'école. Il y a aussi ces pratiques pédagogiques qui font la part belle à un rapport au savoir typique des classes sociales et/ou intellectuelles aisées. Et ce n'est pas tout :

trop d'enfants d'origine populaire sont orientés vers l'enseignement spécial. On parle de surcroît de jeunes réputés « non scolarisables ».

Ne jetons pas la pierre aux enseignants : ils sont trop peu nombreux et manquent de temps pour permettre à tous les jeunes de réussir et d'intégrer dans leur vie et leur pratique ce qu'ils ont appris à l'école.

Chez un nombre non négligeable d'enfants, l'échec scolaire ou le redoublement (ou la crainte de l'échec et du redoublement) provoquent une réelle souffrance. La pression de l'évaluation, la pression à la « réussite scolaire », est parfois excessive. Trop d'élèves viennent à l'école avec des pieds de plomb, s'interrogent sur le sens de ce qu'ils viennent y faire, manquent de « motivation ». La taille moyenne des établissements, en augmentation constante depuis vingt ans, n'arrange rien : les écoles-mammouths deviennent des écoles-casernes.

Et les enseignants, particulièrement dans les écoles où se concentrent les difficultés, voient leur métier devenir de plus en plus pénible. Une lourdeur amplifiée par des programmes trop souvent incohérents, illisibles et -paradoxalement- peu ambitieux (surtout dans le qualifiant). Il n'est pas inutile de noter combien la souffrance des élèves participe de celle des professeurs ... et inversement.

Pour clore ce réquisitoire, soulignons le coût social - et financier - de tous ces jeunes qui décrochent d'un système scolaire aussi catastrophique !

Mais restons-en là des constats négatifs. D'autres publications de l'Aped les ont suffisamment analysés. Tâchons plutôt d'imaginer une autre école possible.



***Vous semblez regretter que l'école ne soit un lieu d'éducation et de socialisation ? Ne l'est-elle pas déjà ?***

Pour ce qui est de la socialisation, l'école, aujourd'hui, en fait beaucoup trop peu. Elle se limite trop souvent à apprendre à lire, écrire, calculer ... Mais l'homme capable de vivre en société doit être bien plus que cela. Où apprend-on à se soigner et à soigner ses proches ? A cuisiner et à se nourrir sainement ? A vivre sa vie affective ? A résoudre les conflits et les tensions de la vie quotidienne ? Où apprend-on à militer, à se battre pour une juste cause et à défendre ses droits ?

Pour ce qui est de l'éducation, au sens de la transmission de valeurs, l'école et la société le font sans doute déjà, mais les valeurs dominantes sont celles de la réussite individuelle, de l'arrivisme, de la concurrence, de l'individualisme, de la jouissance immédiate par la consommation... Nous, nous voulons éduquer les jeunes à des valeurs qui leur permettront de se dresser, ensemble, contre l'ordre actuel du monde : la solidarité et non l'individualisme, la coopération et non la compétition, l'action et l'engagement au lieu de la soumission et du renoncement, l'amour des arts et non la consommation d'une culture standardisée, la passion des sciences et des techniques, comme moyen de comprendre et de changer le monde, et non la confiance aveugle dans la parole d'experts ou dans la toute puissance technologique.

***Vous ne changerez pas le monde !***

Et pourtant il le faudra bien ! Les tensions sociales, économiques, politiques, culturelles, philosophiques et religieuses ne cessent de grandir dans le monde globalisé. Le flux de réfugiés de pays pauvres vers les pays riches ne cesse de croître. Les enjeux techniques et environnementaux deviennent chaque jour plus urgents. D'ici quelques années, l'ère du pétrole bon marché sera définitivement révolue. D'ici là, toute la base économique de nos sociétés sera



bouleversée. Et toutes ses structures politiques, juridiques, idéologiques, morales... changeront dans la foulée. Nous ne changerons pas le monde ? Mais le monde change déjà et il changera de plus en plus vite, soyez-en certain. Alors, allons-nous former une génération qui sera capable de prendre part à ces changements et de les orienter ? Ou une génération qui ne fera que les subir ?

***Tous capables ? Vous y croyez vraiment, vous, aux « élèves tous capables » !***

Nous ne disons pas que tous les élèves sont “également capables”. Peut-être y a-t-il des différences dès la naissance, des prédispositions ou des capacités innées. Et, même indépendamment de cela, il y aura toujours, quoi que nous fassions pour les éviter, des inégalités dans la façon dont l'école profitera aux élèves. Le pari du “tous capables” signifie seulement que tous les jeunes (ou du moins la très grande majorité d'entre eux) sont capables d'accéder aux savoirs qui sont aujourd'hui essentiels pour faire un citoyen critique et conscient. Cela ne signifie pas que les élèves ne puissent avoir leurs points forts et leurs points faibles; à nous de stimuler au mieux leurs forces pour progresser et surmonter leurs faiblesses.

***Celui qui n'en veut pas, on n'en fera rien.***

Nous ne disons pas que tous les élèves sont capables dans n'importe quelle situation. Il est vrai qu'aujourd'hui beaucoup d'enseignants ont en face d'eux des jeunes qui “n'en veulent plus”, mais ce n'est pas une fatalité. Ce n'est pas parce qu'ils ne seraient “pas capables”, mais parce que le système social et scolaire les a brisés.

***Les droits des élèves, d'accord, mais que faites-vous de leurs devoirs ?***

L'un empêcherait-il l'autre ? Nous ne plaçons pas pour une relation prétendument “égalitaire” entre

enseignants et élèves. Ce serait pure hypocrisie puisque la relation pédagogique est, par nature, inégalitaire. Selon les moments, l'enseignant peut transmettre un savoir à ses élèves, ou devenir leur “guide” et “animateur” sur la voie de l'auto-construction des savoirs. Plus souvent, il est une combinaison complexe de ces deux extrêmes. Mais, en tout état de cause, il n'est jamais l'égal des élèves. Dans la relation pédagogique, les deux acteurs ont des droits et des devoirs, mais pas les mêmes. Les élèves ont le droit d'accéder aux savoirs et ils ont le devoir d'apprendre; ils ont le droit à l'explication et le droit et/ou devoir de poser des questions quand ils n'ont pas compris; ils ont le droit de vivre leur temps d'école dans des conditions matérielles et morales convenables et le devoir de respecter ces conditions pour les autres élèves et pour les professeurs; ils ont le droit et le devoir de progresser; ils ont le droit de s'exprimer et le devoir de le faire en respectant les conditions et les moments prévus; ils ont le droit au respect et le devoir de respecter les autres. Droits et devoirs ne sont pas des principes opposés, mais complémentaires.

***L'enseignement flamand est l'un des plus performants au monde. Pourquoi le changer ?***

Tout dépend de quelle “performance” on parle. Certes, si l'on mesure la performance à l'aune exclusive des points obtenus aux enquêtes PISA, alors oui, l'enseignement flamand est, en moyenne, l'un des plus performants au monde. Mais qu'est-ce que cela prouve ? Que l'élite des jeunes Flamands est très efficace, à l'âge de 15 ans, pour répondre à des tests d'un type particulier, mesurant certaines compétences en lecture et en mathématique. Mais peut-on réduire la performance à cela ? Et si l'on avait effectué des tests sur les connaissances en histoire ou en géographie ? Ou sur la compréhension d'une démarche scientifique ? Ou sur la culture artistique ? Ou sur le développement de valeurs de solidarité et de coopération ? On ne sait pas ce que ces tests-là auraient révélé. En revanche, PISA nous apprend encore quelque chose

sur l'enseignement flamand : il est aussi l'un des plus inégaux au monde; c'est en Flandre que l'écart entre les résultats des allochtones et des autochtones est le plus élevé (parmi les pays membres de l'OCDE). Le ministre Vandembroucke a beau dire que l'enseignement flamand est « champion du monde en mathématiques », la réalité, c'est aussi que beaucoup de jeunes quittent l'école (avec ou sans diplôme) sans savoir calculer des pourcentages (parce qu'on ne maîtrise pas la règle des trois), sans savoir résoudre une équation du premier degré avec une inconnue ou sans savoir appliquer la formule du volume d'un cube. Quand des écoles supérieures pédagogiques organisent, au début de l'année, des tests pour leurs étudiants – des instituteurs –, il s'avère que certains d'entre eux ne maîtrisent pas des matières scolaires de sixième ... primaire, bien qu'ils aient suivi 6 ou 7 années dans le secondaire !

En conclusion, peu nous chaut que les élites obtiennent de beaux scores, si l'on exclut du savoir ceux qui, demain, en auront besoin dans les combats pour leur émancipation.

### ***N'est-ce pas une bonne chose de tirer les élites vers le haut ? N'est-ce pas la meilleure garantie pour que tous montent plus haut ?***

Non, ce n'est pas une garantie. Les statistiques comparatives internationales montrent que les pays où la sélection est la plus stricte et la plus précoce ne sont pas forcément ceux où le niveau moyen s'avère le plus élevé. En fait, il n'y a pas de corrélation entre élitisme et qualité moyenne de l'éducation. En revanche, il est certain que si l'on concentre les élèves en difficulté dans les mêmes classes, on aggrave leur situation.

### ***Est-ce qu'on n'attend pas trop de l'école ? Et les parents ? Et la société ?***

Oui, on attend de plus en plus de l'école. Mais c'est une nécessité. Tous les lieux traditionnels de socialisation et d'éducation sont en train de perdre

leur pouvoir d'action. La famille est de plus en plus souvent réduite à une structure monoparentale, ou recomposée; les parents travaillent et leurs horaires sont de plus en plus dérégulés; les enfants vivent trop loin de leurs grands-parents pour pouvoir y être accueillis; l'insuffisance de transports en commun contribue à enfermer les enfants à la maison, c'est-à-dire devant la télévision ou la console de jeu. Et justement, cette télévision, pressentie jadis comme le vecteur magique d'une nouvelle éducation populaire, fait exactement le contraire : elle détruit, à grands renforts de publicités et d'émissions débilantes, le travail d'instruction et d'éducation réalisé par l'école et par les parents, quand ils en ont encore la possibilité. Dans un tel contexte, l'école doit devenir, beaucoup plus qu'elle ne l'est, le lieu où les enfants et les jeunes pourront à nouveau vivre, s'émanciper, être éduqués et socialisés. Sans pour autant nuire à sa mission première : l'instruction. Donc, il faudra bien donner plus de temps et plus d'espace à l'école. Mais rassurez-vous, pas un temps rébarbatif : non seulement, le temps de cours doit devenir plus actif et passionnant qu'aujourd'hui, mais aussi le reste du temps doit se vivre dans une école ouverte, dans une multitude d'activités variées, de celles que seules aujourd'hui les familles aisées peuvent offrir à leurs enfants (sport, culture, engagements associatifs, etc.)

## 1 • une école de base commune de 6 à 15 ans

Après un enseignement maternel distinct, obligatoire à partir de 3 ans, avec des objectifs clairement définis - acquisition de la langue parlée, spatialisation et autonomie -, nous proposons une seule structure d'enseignement de base commune, de 6 à 15 ans. Donc, la rupture entre « primaire » et « secondaire » disparaît. Concrètement, cette réforme se matérialise par la redistribution des entités scolaires. Dans cette école commune, les enfants passent progressivement d'un instituteur unique à des maîtres spécialisés par branche. De 16 à 18/19 ans, les jeunes fréquentent des lycées préparatoires à l'enseignement supérieur ou des lycées qualifiants. Mais, dans tous les cas, un socle commun de formation générale y est organisé. Une formation générale exigeante, évaluée en termes d'acquis.

La mise en œuvre de l'école commune devra se réaliser progressivement, soit en dix ans. En effet, il est impossible de supprimer la sélection au début du secondaire du jour au lendemain : en l'état actuel, les écarts de niveaux au sortir du primaire sont trop importants. Par contre, dès maintenant, il faut renforcer la formation générale dans les premiers degrés de l'enseignement qualifiant. Enfin, précisons que l'école commune ne signifie évidemment pas la disparition d'un enseignement spécialisé pour les enfants et les jeunes souffrant de handicaps particuliers.

*ce que dit notre programme*

### ***L'obligation scolaire à 3 ans, n'est-ce pas une pression sociale excessive ?***

Tout dépend de ce que l'on entend par « pression sociale ». Si vous craignez que nous voulions amener les enfants à devenir « performants » le plus tôt possible, à les rendre « productifs » en leur inculquant un maximum de compétences instrumentales, soyez rassuré : tel n'est évidemment pas notre objectif.

Par contre, trois ans est l'âge où le « cocon » familial devient souvent trop étroit. D'ailleurs, plus de 90 % des enfants fréquentent actuellement l'enseignement maternel. Ce n'est pas trop tôt pour socialiser les enfants, leur apprendre le « vivre ensemble » dans le respect mutuel et leur transmettre des valeurs. Il s'agit d'aiguiser leur curiosité, de développer leur intelligence, leur expression, leur psychomotricité, de mettre en place déjà des capacités de raisonnement logique et de représentation spatiale, de développer leur « oreille musicale » et leur goût, mais tout cela ... dans une atmosphère sereine et détendue.

### ***Une école commune de 6 à 15 ans. Et avant 6 ans ?***

Si le programme en 10 points ne se centre pas sur l'école maternelle, c'est que les changements majeurs à envisager concernent la structure de l'enseignement « des fondements », de 6 à 15 ans. Car c'est essentiellement là qu'il faut garantir la nécessaire mixité sociale, pour un plus juste équilibre des populations scolaires et pour enrayer la transformation des inégalités sociales en inégalités scolaires. Les changements les plus radicaux se situent donc au cœur de l'école primaire et secondaire.

Le point de vue de l'APED sur l'école maternelle est cependant très clair : il ne s'agit pas que « l'école des petits » soit déjà une école « qui les prépare à être grands » ! Il ne s'agit pas d'une école qui mette déjà la pression sur le développement de compétences individuelles - préparant la sélection des meilleurs ! Il est hors de question pour nous de repérer précocement les atouts des uns et les lacunes des autres, pour « tirer vers le haut ceux qui ont des prédispositions », et « faire ce qu'on peut avec les autres » !



Ce que nous souhaitons, c'est une école maternelle pour tous, dès 3 ans. Une école qui mette l'accent sur l'épanouissement de l'enfant, au sein d'un groupe, une école qui l'aide à devenir autonome, à sortir progressivement de son égocentrisme, à découvrir qu'il peut compter sur les autres ... Une école qui l'éveille au monde qui l'entoure. Une école qui lui permette de jouer librement, tout en lui offrant un cadre, des règles de vie.

Une école qui le soutienne dans l'acquisition du langage oral et qui lui permette de premières découvertes de l'intérêt que représente le langage écrit.

Une école qui lui laisse le temps de grandir et de se développer, de se poser des questions et de chercher à les résoudre, une école qui lui offre des opportunités d'apprentissages sans le précipiter vers la suite !

***Vous envisagez une même école de 6 à 15, donc une redistribution des entités scolaires. Dans un unique bâtiment ? Et que faites-vous des écoles de village ?***

Notre idée de départ est de permettre aux enfants de fréquenter une école de proximité (accessible à pied, à bicyclette ou en transport en commun), sans que les parents doivent s'occuper du trajet en voiture.

Dans les villes et dans beaucoup de grandes communes, où la densité de la population est élevée, les enfants pourront fréquenter la même école de base pendant 10 ans. Dans les petites communes, par contre, il y a trop peu d'élèves pour organiser dans chaque village la formation générale et polytechnique complète (avec toute l'infrastructure nécessaire).

Les enfants y suivront les (six) premières années, puis seront regroupés dans une autre école. Quand la distance entre domicile et école sera trop grande pour s'y rendre à bicyclette, ou le transport en commun inexistant, l'école organisera le ramassage scolaire en bus (de façon plus efficace qu'aujourd'hui, puisque que les élèves du même quartier iront à la même école). Le nombre d'écoles de base « complètes » (10 ans) dépassera le nombre actuel d'écoles secondaires (1<sup>ier</sup> et 2<sup>ème</sup> degrés) .

***Votre école commune, c'est irréaliste : mes élèves de 3<sup>ème</sup> professionnelle ne suivront pas dans un tel enseignement !***

Nous en sommes parfaitement conscients. Aussi n'est-il pas question de prolonger soudain le tronc commun, sans prendre, au préalable, des mesures garantissant que les élèves acquièrent tous un niveau suffisant dans les premières années d'enseignement. La réalisation de notre programme, qui prévoit des mesures pédagogiques et matérielles pour améliorer les apprentissages ainsi que l'équité de l'enseignement dans les premières années d'école, ne peut se faire que progressivement. Il faudra au moins huit années avant que les élèves âgés de 14 ans ne soient effectivement tous capables de suivre l'enseignement général et polytechnique que nous proposons.

En revanche, nous récusons l'idée que cela serait impossible "par essence". Les "élèves de 3P" ne sont pas des déficients mentaux. Ils n'ont pas bénéficié, durant leur scolarité primaire, de toute l'aide et de tout le suivi qui auraient été nécessaires. Mais le succès de l'enseignement de tronc commun jusqu'à 16 ans, par exemple dans les pays scandinaves, est la preuve que rien ne peut s'y opposer en principe : c'est une question de volonté, de structures, de moyens et, sans doute, de culture pédagogique.

***Il y a des esprits concrets et des esprits abstraits, des manuels et des intellos... Les premiers ne risquent-ils pas de s'ennuyer dans les cours généraux ?***

Si, par "intellos" et "manuels", vous entendez ceux qui ont appris (à l'école ou ailleurs) à accéder à l'abstraction et à la pensée théorique et ceux qui ne l'ont pas appris, alors précisément, ce que nous voulons, c'est que tous apprennent à y accéder. Si, en revanche, vous voulez dire que certains auraient, de naissance, des dispositions cérébrales qui font qu'ils se retrouvent aujourd'hui dans les filières d'enseignement général, alors que d'autres auraient davantage la "cervelle professionnelle", alors nous disons non. Car si tel était le cas, il faudrait expliquer pourquoi les neurones de théoriciens seraient, à la naissance, davantage présents dans les milieux riches que dans les familles populaires...

**Certains élèves s'ennuient déjà dans les cours généraux. Et vous voulez en rajouter ?**

La disparition des cours généraux ne ferait que plonger encore un peu plus l'enseignement dans sa fonction de serviteur exclusif de l'économie, et marquerait l'appauvrissement intellectuel des élèves. Or, il s'agit de faire exactement l'inverse. D'autre part, dire que les enfants « s'ennuient » dans les cours généraux relève avant tout d'une perception subjective de la situation. Ne pourrait-on pas parler plus justement de décrochage, de démotivation (sans oublier la puissance des médias, qui conditionnent les enfants dans un sens opposé aux apprentissages scolaires) ?

C'est tout un rapport au savoir qui est à renverser. Une école plus ambitieuse et variée générera moins (ou pas) d'ennui. Les enseignants seront également invités à réévaluer leurs pratiques pédagogiques pour « faire vivre » leurs cours, en les connectant aux diverses facettes de la réalité.

**Ne risquez-vous pas de faire augmenter le nombre d'échecs ?**

Plus d'échecs ?! La situation peut-elle être plus grave qu'aujourd'hui ? Dès l'école primaire, faute de moyens, l'enfant en difficulté se retrouve sur un « rail » qui le mène le plus souvent à l'enseignement technique ou professionnel. Vu la misère des cours généraux dans ces sections –surtout en P-, l'élève garde ses lacunes, et finit tant bien que mal le secondaire inférieur. Le taux d'échecs peut prendre des proportions effrayantes : les lacunes, dans la langue d'enseignement, en calcul, en analyse et en logique de travail, font que très peu de ces élèves arrivent en 5ème, nombre d'entre eux ayant décroché de l'école pendant leur passage au deuxième degré secondaire. Pour illustrer notre propos, et étayer notre conviction qu'il faut une formation commune suffisante pour tous, il suffit de voir comment se composent les classes du troisième degré qualifiant. Des jeunes « débarqués » de l'enseignement général, parce qu'ils ont une base bien plus solide, réussissent dans de bien meilleures proportions que les élèves issus d'un parcours purement professionnel ou technique.

**16 ans, n'est-ce pas trop tard pour entamer une formation professionnelle ?**

Peut-on vraiment croire qu'à la fin du cycle primaire, un enfant ait déjà une idée précise de sa future profession ? Quelle est vraiment la situation ? Les écoles primaires « ghettos » placent déjà l'enfant sur les rails le menant dans l'enseignement qualifiant. A l'autre extrême, des écoles n'acceptent que les élèves sortant du primaire avec plus de 70 % (et cela en toute illégalité!). C'est ça, la liberté de choix?

Effet pervers du calcul des subsides et des emplois d'une école suivant le nombre d'élèves inscrits (NTPP), des écoles secondaires, pour garder un nombre suffisant d'élèves, en « baladent » certains d'une section à l'autre. A nouveau, c'est ça, la liberté de choix?

Un fait est sûr : les élèves arrivant du général dans un cycle technique, que ce soit « motivé » ou non, ont beaucoup plus de « chance », vu leur formation générale, de réussir leur cursus scolaire. Même constat dans le cycle supérieur : un élève venant du général et commençant un graduat technique avec une sérieuse motivation a toute les « chances » de réussir le cycle, bien plus qu'un élève sortant du technique ou du professionnel.

En tout état de cause, les jeunes qui sortiront de notre école commune, avec de solides bases dans les cours généraux, apprendront bien plus rapidement que de nos jours un métier technique et manuel. Les professeurs de cours techniques et de pratique professionnelle le reconnaissent d'ailleurs volontiers : les principales difficultés qu'ils rencontrent avec leurs élèves viennent d'un manque de maîtrise de la langue et des mathématiques.

**Mais il y aura tout de même une sélection à partir de 16 ans ?**

**Qu'est-ce que ça change si vous ne faites que retarder l'inégalité ?**

La première chose que cela change, c'est que tous auront joui d'une formation réellement générale, c'est-à-dire embrassant à la fois les champs traditionnels de la formation humaniste et les domaines modernes de la technologie. Ainsi, nous rencontrons notre premier objectif: assurer à tous l'accès à une citoyenneté critique. Après 16 ans, les uns deviendront

maçons et d'autres médecins. Mais nous aurons des maçons capables de comprendre les enjeux du débat sur le nucléaire ou de se faire une opinion sur l'occupation américaine en Irak. Bref, nous aurons établi l'une des conditions de la démocratie. D'autre part, en retardant l'âge de la sélection, nous diminuons les écarts, et donc le déterminisme social de cette sélection.

Mais c'est vrai : il subsistera une profonde différence de destin social entre les divers métiers (salaires, risques d'accidents de travail, qualité de vie, etc.).

Il va de soi que l'APED s'inscrit dans un large mouvement de lutte politique et sociale pour changer le cours des choses, pour voir se réaliser une société juste. La démocratisation de l'école n'est qu'un des leviers de ce combat, un levier insuffisant mais déterminant.

### **Comment allez-vous orienter les jeunes en fin d'enseignement de base ?**

A ce stade, les élèves ont déjà dix années d'école commune polyvalente derrière eux. Ils ont acquis une large base et ils ont été en contact avec différents secteurs et métiers. Dès lors, ils perçoivent mieux leurs points forts et leurs points faibles, leurs talents et leurs motivations. Peut-être ont-ils déjà une image plus claire de la manière dont ils envisagent leur avenir : vont-ils continuer à étudier, vont-ils commencer une formation professionnelle, et laquelle, ou désirent-ils combiner les deux ? L'analyse des résultats scolaires, les réunions d'information pour les élèves et leurs parents, l'accompagnement individualisé et, éventuellement, la visite des lieux de travail doivent concrétiser l'orientation de chaque enfant. La responsabilité de l'accompagnement de ce processus incombe à l'école et aux services d'orientation : il leur revient de créer les conditions pour que chaque élève trouve sa place.

### **L'enseignement sera encore plus inadapté aux besoins de l'économie**

« Adapter l'enseignement aux besoins de l'économie », c'est précisément le credo néolibéral que nous refusons. Adapter l'enseignement à l'économie, cela signifie remplacer la formation générale par de va-

gues compétences de flexibilité, remplacer les savoirs porteurs de compréhension du monde par des savoirs-faire opérationnels, abandonner l'idéal d'une démocratisation de l'enseignement au profit d'une spécialisation précoce et d'une sélection hiérarchisante. L'homo sapiens sapiens est bien plus (et mieux) qu'un simple homo œconomicus. L'enseignement obligatoire vise à donner aux élèves les capacités relationnelles et cognitives propres à se faire une juste idée du monde, basée sur les critères de la raison, et à vivre dans des rapports pacifiés, conviviaux et solidaires avec les autres.

Dans une société où l'économie ne serait plus dominée par la quête unique du profit, la liaison de la formation au travail pourrait se déployer pleinement à tous les niveaux de l'enseignement.

### **La concurrence entre écoles et entre réseaux n'accroît-elle pas la qualité de l'enseignement ?**

La concurrence est surtout la résultante de la volonté des écoles d'augmenter leur « part de marché » en piquant des élèves – de préférence les meilleurs – aux autres écoles. En outre, chaque école doit « se profiler » sur le « marché » scolaire. Ça peut aller de l'offre d'accueil aux méthodes d'enseignement, en passant par les repas, la participation des parents, les activités sportives, les classes de neige, etc.

Le budget publicitaire des écoles augmente sans cesse, soutenu par des publicités provenant des commerçants locaux. Mais c'est à armes inégales que les écoles mènent ce combat. Est-ce une bonne évolution ? Et qu'entend-on par « qualité » ? Que les élèves reçoivent une formation large et sérieuse ? Que tous les élèves réussissent ? Qu'ils apprennent à vivre et à travailler en coopération ? Ou qu'un groupe sélectionné d'élèves obtient des résultats élevés pendant que les autres quittent le train en marche ?

Ce qui est bon pour l'enseignement devrait pouvoir se réaliser dans chaque école. L'autorité publique doit donc veiller à ce que toutes les écoles atteignent les objectifs visés et doit donc mettre en place l'aide nécessaire via l'accompagnement, les épreuves centralisées, etc.

## *2 • une formation générale et polytechnique pour tous*

*Nous voulons que tous atteignent les compétences et savoirs de base (math, lecture, langues étrangères), que tous acquièrent une culture commune de haut niveau (histoire, géographie, sciences, littérature, arts, philosophie, etc.), que tous soient initiés aux technologies de la production et de la vie quotidienne (TIC, santé, électricité domestique, agriculture, industrie...), que tous reçoivent une éducation physique et une formation sportive. Nous sommes attachés enfin à une découverte et à une valorisation de l'acte productif, pas seulement les divers métiers, mais aussi l'activité associative, le jardinage, etc. Bref, autre chose que regarder la télé.*

*Cette formation générale et polytechnique pour tous entre 6 et 15 ans implique bien l'abandon de toute spécialisation professionnelle avant l'âge de 16 ans.*

***Il est totalement impossible de poursuivre tous ces objectifs dans le temps scolaire !***

Dans le temps scolaire actuel, certainement. C'est pourquoi nous disons que « si l'on ne veut pas qu'elle se réalise au détriment des apprentissages, l'école ouverte signifie passer plus de temps à l'école, disposer d'un encadrement supplémentaire et réduire la taille des établissements ». Les trois éléments sont nécessaires : plus de temps pour pouvoir réaliser les nombreux objectifs. Plus d'encadrement pour que le personnel puisse avoir un temps de travail acceptable (le but n'est pas de presser davantage le citron). Des établissements de taille réduite pour que les moments hors temps scolaire « classique » se passent dans une ambiance agréable, plus intime que dans les « grosses boîtes » que nous connaissons aujourd'hui.

***Plus de temps à l'école ? Ils s'y ennuient déjà !***

S'y « ennuiant »-ils vraiment ? N'est-ce pas plutôt de la démotivation et parfois même de la souffrance ? D'ailleurs, l'Ecole en serait-elle (la seule) responsable ? Nous admettons que l'Ecole d'aujourd'hui n'a pas la capacité à enthousiasmer les élèves, et pas plus que le marché du travail ! Quand l'Ecole aura changé de visage, il y a fort à parier que les élèves porteront un autre regard sur elle.

***Et l'évaluation ? Tous les cours devront-ils être réussis ? Tous auront-ils le même poids ?***

L'objectif de notre réforme est de combattre l'échec et nous croyons fermement que ce combat peut être victorieux. Aussi, les termes « évaluation » et « réussite » sont-ils, ici, fort mal utilisés. Dans notre esprit, l'évaluation n'a pas pour but de décider, en fin d'année, si l'élève « passe » ou non dans l'année supérieure. Elle doit servir au contraire à déterminer, tout au long de l'année, ce qui est acquis et ce qui ne l'est pas encore. Selon la nature des lacunes et des faiblesses identifiées par cette « évaluation continue », on décidera des mesures à prendre

pour amener le ou les élève(s) à se mettre à jour, soit dans le cadre de la classe (si le constat concerne l'ensemble des élèves), soit dans un contexte plus individualisé. Cette démarche, qui implique évidemment des structures et des moyens d'encadrement supplémentaires, sera appliquée à tous les cours, petits ou grands. Certains cas pourraient sans doute nécessiter l'organisation de cours de mise à niveau pendant les vacances d'été (éventuellement dans un cadre inter-scolaire), mais seules des situations exceptionnelles (par exemple une maladie de longue durée) devraient justifier le "redoublement" d'une année, après discussion entre les parents et l'équipe éducative.

### ***L'école ne formera plus de maçons et de menuisiers, alors ?***

Bien sûr que si. Mais pourquoi les maçons et les menuisiers devraient-ils ignorer tant de choses au niveau de leur formation générale ? Et, par conséquent, rester des citoyens de seconde zone ?

Quand on voit la portion congrue réservée à la formation générale dans l'enseignement professionnel, faire référence à la citoyenneté dans les objectifs de ces formations n'est que pure hypocrisie. Les ouvriers n'ont-ils pas, eux aussi, un rôle de citoyen à jouer ? Comment le pourraient-ils, s'ils ne connaissent quasiment rien à l'histoire, à la science, etc. ? De même, ils ont droit à une formation artistique et sportive. Ainsi d'ailleurs qu'à une formation technologique plus généraliste. Quel élève en maçonnerie a la moindre connaissance en électricité, à l'heure actuelle ? Pour ce qui est de la formation professionnelle spécifique, elle peut très bien commencer à 16 ans. Deux années suffiront amplement pour des élèves disposant d'une bonne formation générale, car la formation pratique en sera nettement facilitée.

### ***Quelle est la place de la formation professionnelle dans votre vision ?***

Nous parlons d'abord, ici, de la formation de base. La formation professionnelle peut fort bien attendre l'âge de 16 ans. Dans le système éducatif actuel, nul ne s'étonne de voir un futur médecin - dont la formation professionnelle est pourtant particulière-

ment complexe et longue - d'abord passer des années d'enseignement secondaire général à étudier beaucoup de choses — littérature, histoire, géographie, géométrie... — qui ne lui seront d'aucune utilité dans l'exercice de son métier. Ce droit à la formation générale, nous voulons l'élargir à tous. Tous les professeurs de pratique professionnelle s'accordent d'ailleurs à dire que leur travail est beaucoup plus efficace lorsque les élèves ont préalablement reçu une bonne formation générale. Mais d'autre part, nous voulons aussi que tous accèdent à une formation polytechnique convenable : aujourd'hui, l'enseignement général forme des analphabètes technologiques qui ignorent tout des techniques fondamentales de la vie quotidienne et de l'activité productrice : électricité, soins de santé, agronomie, mécanique...

### ***Et les professeurs de cours techniques et de pratique professionnelle, que vont-ils devenir ?***

Il n'y a aucun souci à se faire pour leur avenir. Non seulement, et c'est nouveau, on donnera à tous les enfants des cours polytechniques dans l'école commune, par conséquent dès l'âge de 6 ans. Mais aussi, après 16 ans, il faudra toujours des enseignants pour former les étudiants qui s'orienteront vers les métiers manuels.

### ***Vous parlez de « valorisation de l'acte productif » : n'y a-t-il pas là un risque de marchandisation ? De contrôle de l'école par le patronat ?***

En fait, le contrôle du patronat s'opère dans beaucoup de filières professionnelles et techniques depuis belle lurette. Nous voulons sortir de cette dépendance par la promotion du tronc commun jusqu'à l'âge de 16 ans. D'autre part, par « valorisation de l'acte productif », nous ne signifions pas « formation liée au travail salarié ». Il est parfaitement possible de "travailler" sans se soumettre au patronat : l'école peut devenir un lieu où les enfants et les jeunes réalisent, à leur échelle, des tâches de production ou de services utiles à la collectivité (jardinage, travaux d'entretien, embellissement des locaux, recyclage, amé-

nagement d'une maison de jeunes...). Evidemment, cela ne doit pas se faire au détriment de la formation théorique, mais, au contraire, constituer une façon de donner du sens à cette formation. Libérer le travail de son côté aliénant, répétitif ou obligatoire, cela fait partie de nos buts. Autrement dit, réenchâsser le travail dans l'ensemble des activités humaines, en le débarrassant de l'exploitation par le salariat.

### **Votre programme est-il idéologiquement neutre ?**

Non, en effet, notre programme n'est pas neutre. Il se veut au service du bonheur et de l'épanouissement de l'Homme, pas de l'économie triomphante et destructrice. Sur le plan des contenus, le mariage des genres est souhaité, entre la culture humaniste et scientifique, ainsi qu'un décloisonnement des disciplines propre à mieux comprendre le système-monde et pouvoir par la suite agir sur lui. Le sociologue Edgar Morin parle de « relier les connaissances ». Il s'agit aussi de donner des outils aux élèves qui leur permettent de comprendre le sens de leur propre vie.

### **Vous parlez de formation liée au travail. N'est-ce pas déjà un peu le but des mini-entreprises ?**

Il faut aussi parler de l'aspect idéologique des mini-entreprises : l'activité productrice — la recherche, la technologie, l'organisation du travail et le travail lui-même — y est pensée seulement comme un moyen de faire « réussir » son entreprise, donc de faire du profit. Alors qu'il s'agit de faire comprendre aux élèves que ces moyens peuvent être mobilisés pour répondre aux besoins des gens, pour changer le monde naturel et le monde social afin que les hommes vivent mieux.

L'un des dangers des « mini-entreprises », particulièrement dans l'enseignement de qualification, vient souvent de l'importance exagérée qu'on peut leur accorder. Toute une section peut ainsi pendant plusieurs mois ne donner sa pleine mesure que dans cette activité et négliger les autres cours et la formation commune. La formation polyvalente devient secondaire, et seul ce qui est nécessaire à cette «

entreprise » est vu et appris. L'industrie essaie depuis plusieurs années de faire de l'école professionnelle et technique un fournisseur de main d'oeuvre pour les besoins présents, l'école leur fournissant un ouvrier directement opérationnel. Que par la suite, il soit incapable d'évoluer, faute de formation de base, ne préoccupe pas l'entreprise. Que, de plus, il lui soit impossible d'être un citoyen capable d'analyse critique sur le monde qui l'entoure l'arrange finalement fort bien. Faute de moyens, l'école a, de plus, une furieuse tendance à se faire sponsoriser par des entreprises pour obtenir des machines qu'elle ne peut plus se payer, d'où le danger d'une mainmise plus grande des entreprises sur les programmes de l'Ecole. Dans un même ordre d'idée, l'apport de la pub pour subvenir à certains besoins amène inévitablement des dérives.

### **Ne faudrait-il pas aussi développer l'esprit d'entreprise ?**

De quelle « entreprise » parle-t-on ? Est-ce la création de son propre business, dans le cadre d'une économie néolibérale prédatrice et mondialisée ? Est-ce le culte de la réussite individuelle ? Ou bien est-ce plutôt un esprit d'entreprise compris comme « esprit d'initiative » ? Dans ce cas-ci, nous souhaitons évidemment que chaque élève puisse développer pleinement ses capacités créatrices, réaliser des projets personnels et collectifs, mais dans un sens solidaire et responsable vis-à-vis de la collectivité.

### **Et les «surdoués», qu'en fait-on ?**

L'école commune polyvalente offre aux élèves les plus vastes possibilités d'entrer en contact avec une grande variété de disciplines et ainsi de développer leurs goûts et leurs talents. En plus du tronc commun proprement «scolaire», l'école commune et ouverte propose un large éventail d'occasions pour s'intéresser à toutes sortes de domaines — sciences, langues, sport, arts, technologie, nature, environnement... — dans des ateliers, des associations, des mouvements de jeunesse, etc. Les élèves les plus avancés se verront confier des tâches adaptées. Ils pourront par exemple jouer le rôle de tuteurs auprès des autres enfants.

### **3 • une affectation (prioritaire) des élèves aux écoles**

Pour éviter les écoles « ghettos », autrement dit pour garantir une mixité sociale dans chaque établissement, une école est attribuée à chaque élève dès la première année et pour une durée de 10 ans, sauf accident ou déménagement. Cette affectation se fait selon le domicile et le revenu. Ce système nécessite un découpage géographique du territoire en zones socialement mixtes. Jusqu'à une date avancée, les écoles doivent admettre en priorité les élèves qui leur sont affectés. En d'autres mots, jusqu'à cette date, on a la garantie d'avoir une place dans cet établissement. Le nombre de places dans chaque école est déterminé selon ses capacités d'accueil et ne peut être dépassé. Après la date butoir (du 15 août par exemple), les inscriptions redeviennent libres, mais selon la disponibilité de places. Ce système implique évidemment la suppression des examens de passage. Des dérogations motivées sont possibles, sur avis de l'équipe éducative de l'établissement et/ou du PMS.

### **Et que faites-vous de la liberté de choix ? De la liberté des parents ?**

Les parents qui désireront faire usage de cette liberté le pourront toujours ... à leurs risques et périls ! Mais il est vrai que notre objectif est de les en décourager. Dans tout système, il doit y avoir recherche d'équilibre entre liberté et égalité. Parfois, l'une doit être privilégiée par rapport à l'autre. La liberté ne peut pas toujours être vue comme une valeur en soi (qui songerait par exemple à réclamer la liberté de brûler un feu rouge ?). Concernant la scolarité des enfants, il est clair que tous les parents ne sont pas à armes égales lorsqu'il s'agit de faire usage de leur « liberté de choix ». Ceux qui sont issus des milieux socio-économiques les plus favorisés connaissent les rouages du système. Ils savent qu'il faut s'y prendre parfois un an à l'avance pour s'inscrire dans une « bonne » école. Cela favorise l'apparition d'écoles socialement homogènes. En gros, des écoles élitistes rassemblent surtout les jeunes issus des classes privilégiées et puis il y a les autres, et notamment les écoles qui ne scolarisent quasiment que des jeunes issus des classes populaires, des écoles où les élèves en difficulté se regroupent parce que les autres établissements sont souvent « déconseillés » ou que, de toute manière, ils effraient (éloignement géographique, culturel, ...).

Les parents se soumettent souvent aux « conseils » d'orientation vers telle ou telle école technique ou professionnelle, même quand les résultats de leur enfant en primaire sont encourageants. Alors qu'il est bien rare qu'une école donne le même conseil à des parents aisés dont la fille ou le fils serait très moyen.

Ce que nous voulons, en fait, c'est remplacer la liberté de choix par un droit plus élevé, plus général. Le DROIT de trouver une école de qualité, proche de son domicile, où l'on sera certain d'avoir une place pour son enfant. La réalisation de ce droit-là, aujourd'hui empêchée par le premier, le rendrait, une fois réalisée, totalement inutile.

**Beaucoup de parents veulent pouvoir choisir une école de qualité pour leur enfant. Où est le mal ?**

Ce souci est parfaitement légitime. Mais aujourd'hui, les écoles sont très inégales, en raison précisément de ces mécanismes de « libre choix ». Si certains y trouvent une « bonne » école, cela signifie que d'autres sont confinés dans des écoles de relégation et des écoles « ghettos ». Nous, nous voulons que le droit à un bon enseignement existe pour tous. Notre réponse aux parents qui veulent une bonne école n'est pas de les inviter à se battre pour décrocher une place dans les écoles d'élite. Mais de faire en sorte que toutes les écoles deviennent des écoles « d'élite ».

**La suppression de la liberté du choix de l'école ne provoquera-t-elle pas une recrudescence d'initiatives privées ?**

**Les plus riches ne finiront-ils pas par garder leurs enfants à la maison, payer des enseignants pour leur donner des cours privés et recréer ainsi des écoles privées d'élite ?**

En effet, dans les conditions juridiques actuelles – en Belgique, il n'y a pas d'obligation d'aller à l'école, mais bien « obligation d'éducation » -, cette tentation, si elle se généralisait, rendrait notre projet moins efficace. C'est pourquoi il est indispensable de changer la loi sur l'obligation scolaire. Qu'il ne s'agisse plus d'une « obligation d'assurer l'éducation et l'instruction » mais d'une « obligation à la scolarité ».

**Mais ne pourrait-on pas concilier liberté de choix et équité ?**

L'Aped a montré dans une étude basée sur les chiffres PISA (comparaison internationale organisée par l'OCDE) que plus un pays impose de contraintes dans le « choix » d'un établissement scolaire, plus il lutte avec efficacité contre les inégalités,

notamment sociales, à l'école. Par conséquent, ne soyons pas hypocrites. On ne peut pas dire : « Je suis pour la liberté de choix » sans rajouter « et donc contre l'égalité ». Et vice-versa (être pour un système éducatif plus juste impose d'être contre la liberté de choix).

Et d'ailleurs, cette liberté en est-elle une pour tous ? Bien des parents souffrent de devoir choisir une école pour leur enfant. Ont-ils fait le bon choix ? Ont-ils seulement eu un choix ? Ceux qui doivent attendre la fin de l'année scolaire (voire septembre) pour se décider - vu qu'ils dépendent de résultats aléatoires aux examens de repêchage – se voient souvent opposer de nombreux refus par « manque de place ». Il leur faut alors entamer un « parcours du combattant » pour décrocher un sésame. Ne devrait-on pas plutôt parler alors d'« obligation de choix » ? Notre système aurait l'avantage de soulager ces nombreux parents tout en hétérogénéisant socialement les classes, ce qui est un gage de système plus juste.

Cette absence de concurrence aurait également l'avantage d'éviter aux directions et aux personnels enseignants les pertes de temps, d'énergie et aussi d'argent nécessaires actuellement pour essayer de gagner la lutte concurrentielle impitoyable entre établissements.

**Limiter le choix des parents ? N'est-ce pas un peu trop « révolutionnaire » et, pour tout dire, irréaliste ?**

Dans ce cas, la plupart des pays européens sont révolutionnaires. En effet, presque tous pratiquent d'une façon ou d'une autre une affectation obligatoire des élèves aux établissements scolaires. Dans les rencontres internationales, les chercheurs en sciences de l'éducation et les syndicalistes étrangers nous disent souvent leur étonnement de l'ultralibéralisme que pratique la Belgique en la matière. Cela les choque car cela ne peut, à leurs yeux, qu'être source d'inégalités et de dérégulations : instabilité des équipes pédagogiques, concurrence entre établissements, obligation de se positionner sur le « marché scolaire » pour recruter le plus possible d'élèves, au lieu de réfléchir sereinement à la façon d'améliorer la pédagogie

au service des élèves actuellement présents dans l'établissement... Et c'est, bien malheureusement, ce que nous vivons en Belgique.

**Mais, en France, la «carte scolaire» ne fonctionne pas. Les familles des classes supérieures ou moyennes y échappent en déménageant dans les quartiers «huppés», en choisissant des «options» d'élite ou en plaçant leurs enfants dans l'enseignement privé sous contrat.**

Notons tout d'abord qu'il y a moins de ségrégation sociale dans l'enseignement français qu'en Belgique. Cela ressort clairement des statistiques PISA et c'est très probablement, entre autres, le résultat de l'existence de la carte scolaire. Ceci étant dit, il est vrai que cette carte scolaire française est une «passoire». C'est pourquoi notre proposition est différente de ce qui existe en France.

Elle prend en compte cette expérience mitigée. Premièrement, la Belgique est un pays densément peuplé. Les quartiers riches et pauvres de nos grandes villes sont généralement proches les uns des autres. Tout est donc une question de découpage. En définissant des zones assez larges, au sein desquelles il y aura des «riches» et des «pauvres», on peut y prévoir deux ou trois écoles. Ensuite, on affecte les élèves aux écoles en tenant compte des revenus des parents, afin d'assurer une hétérogénéité sociale dans chaque établissement et éviter ainsi les phénomènes de ségrégation sociale.

Deuxièmement, notre système d'affectation d'élèves est inséparable du premier point de notre programme : le tronc commun jusqu'à 16 ans. En France, des filières de différenciation existent dès le Collège et les récentes décisions du gouvernement français tendent à les renforcer encore. Enfin, troisièmement, le point 4 de notre programme propose de fusionner les réseaux, précisément pour empêcher que l'introduction d'une carte scolaire ne conduise à une ségrégation sociale entre l'enseignement officiel et l'enseignement libre.

**Comment allez-vous traiter, par exemple, le cas de la commune de Lasne (la plus riche de Belgique) ? Comment la rendre socialement mixte ?**

Premièrement, la commune de Lasne est tout de même plus mixte qu'on ne pourrait l'imaginer. Le revenu moyen y est certes très élevé: 39.000 euros par ménage, soit 63% de plus que la moyenne nationale de 23.900 euros. Mais il n'en reste pas moins vrai que la moitié de la population de cette commune vit avec moins de 22.100 euros (le revenu moyen de Tournai ou de Malines). Dans une commune très pauvre, comme la Louvière, la moitié des ménages ont moins de 16.000 euros par an pour vivre. Mais à Lasne, il y a tout de même aussi un quart des ménages qui sont dans cette situation. Cela n'a finalement rien d'étonnant. Là où il y a de belles villas, il faut aussi des jardiniers, des femmes de ménage et beaucoup de personnel communal pour la voirie. Tous n'habitent évidemment pas la commune de Lasne, où le logement est cher. Mais il y en a plus qu'on ne le pense et tous les quartiers de la commune ne sont pas constitués de villas. De même, à La Louvière, tous les habitants ne vivent pas dans les quartiers ouvriers : un quart de la population dépasse les 33.000 euros de revenu annuel, soit le revenu moyen de Waterloo, la troisième plus riche commune du Brabant Wallon.

Mais que se passe-t-il aujourd'hui ? Premièrement, une certaine sélection sociale s'opère déjà parmi les enfants qui fréquentent une école de leur commune. Dans l'enseignement fondamental, la fracture se fait souvent entre l'enseignement communal et le réseau libre. Avec le passage dans le secondaire, c'est la mobilité des élèves, jointe au caractère social de la sélection en filières, qui va jouer. A Lasne, il n'y a pas d'enseignement secondaire. Tous les jeunes iront donc à Waterloo ou à Braine l'Alleud, par exemple. Mais les uns y fréquenteront des écoles huppées comme celle du Berlaimont, alors que d'autres se retrouveront dans les filières techniques et professionnelles. Ce que nous préconisons, c'est d'organiser un enseignement local, à Lasne comme à La Louvière, où les enfants de toute extraction sociale jouiront d'une éducation et d'une instruction communes. Alors, certes, il y

aura plus de pauvres à La Louvière et plus de riches à Lasne. Mais la fracture sociale sera assurément moins grande qu'aujourd'hui.

***En saupoudrant les mauvais élèves un peu partout, n'allez-vous pas provoquer un nivellement par le bas et empêcher l'émergence des élites intellectuelles dont la nation aura toujours besoin ?***

Ceux que l'on concentre aujourd'hui dans les écoles de relégation ne sont pas des « mauvais élèves ». En tout cas, pas au départ. Ce sont des enfants d'origine populaire, de milieux socialement plus pauvres que les autres. Comme les autres, ils ont besoin d'aide et de soutien, mais leurs parents ont moins la possibilité de leur apporter cette aide individualisée. En regroupant ces enfants-là « entre eux », comme on le fait actuellement, on creuse d'année en année des écarts qui, au début, sont très faibles. A contrario, toutes les études montrent qu'en maintenant ces enfants dans des groupes plus hétérogènes, on leur permet de mieux progresser, d'être stimulés et de ne pas décrocher. Et sans que cela nuise aux « meilleurs » élèves.

D'ailleurs, les comparaisons internationales, dont PISA, indiquent clairement que les pays qui pratiquent moins la ségrégation sociale, et où la sélection est plus tardive, obtiennent plutôt de meilleurs résultats moyens que les autres. En d'autres termes, l'équité est un gage d'efficacité pour tous.

D'ailleurs, qui pourrait prétendre que les pays scandinaves, par exemple, produiraient des « élites » universitaires moins bien formées que les nôtres ?

***Ne va-t-on pas, en supprimant la stimulation due à la concurrence entre les écoles, appauvrir leurs contenus et leurs initiatives pédagogiques ?***

Il y a « concurrence » et « stimulation ». Ce n'est pas la même chose. La concurrence entre les réseaux et les établissements conduit ceux-ci à des

initiatives qui ne relèvent pas toujours du pédagogique, mais bien plus souvent du publicitaire. Plus clairement, une école organise des activités sans grande valeur pédagogique, mais qui attirent les élèves, plutôt que des activités très riches, qui les feraient grandir, mais qui n'attirent pas au premier abord (suivant le même phénomène que les programmes de la télévision par rapport à l'audimat).

Ainsi, certaines branches (artistiques, notamment) sont dénigrées, alors que ce qu'elles véhiculent servirait de tremplin efficace à la réussite scolaire et aux apprentissages de base. La stimulation peut très bien se faire sans passer par la concurrence.

***La suppression des examens de passage ne risque-t-elle pas de renforcer l'échec scolaire, au bout du compte, en supprimant cette traditionnelle « seconde chance » laissée à l'élève ?***

S'il est vrai que, dans le contexte actuel, l'examen de repêchage peut avoir valeur pédagogique pour les quelques élèves qui saisissent leur seconde chance, il faut reconnaître qu'il est la plupart du temps inefficace et injuste : comment l'élève qui n'a pas atteint les objectifs du cours entre septembre et juin dans le cadre scolaire, en présence du professeur et de ses condisciples, pourrait-il progresser, livré à lui-même, durant les deux mois d'été ? Les enfants qui s'en sortent sont souvent ceux qui disposent d'un cadre familial privilégié aux niveaux financier (cours particuliers) et culturel (des parents instruits).

Par contre, notre projet d'école commune devrait nous sortir de cette impasse. Le rapport des jeunes au savoir et à l'apprentissage serait bien plus enthousiaste. L'évaluation et la remédiation renforcées, nous ne devrions plus voir d'élèves décrocher.

Les repêchages pourraient être avantageusement remplacés par des journées de remise à niveau pendant les congés scolaires.

**Peut-il y avoir quand même une souplesse en cours d'année (pour l'élève comme pour l'école) ? Exemples : renvoi pour problème disciplinaire grave, ou problèmes psycho-relationnels...**

Oui, bien sûr, mais il faut limiter, autant que faire se peut, ce genre de situation, sans quoi l'équilibre du système serait menacé et l'on risquerait de voir réapparaître des inégalités sociales entre établissements. Il faut limiter les dérogations aux seuls motifs graves. Pas question de changer d'école par caprice. Ces dérogations ne seraient accordées que par une commission regroupant par exemple les chefs d'établissements. On peut aussi parier qu'une école commune serait une école pacifiée, plus agréable à vivre.

**Et si l'ambiance de l'école ne me plaît pas ?**

Chaque école doit être capable d'accueillir tous les enfants d'un certain quartier, quelle que soit leur origine sociale. Elle reflète toujours la composition sociale de la commune ou du quartier. L'école a une fonction sociale : l'intégration des jeunes dans leur environnement. Par ailleurs, l'école doit s'adapter à l'élève en tant qu'individu et prendre à cœur son développement. Elle doit donc trouver un équilibre entre ces deux aspects et appliquer des méthodes adaptées pour que tous les enfants trouvent leur place.

Quand un enfant, malgré tous les efforts consentis, ne trouve pas sa place dans une école, on doit envisager son passage dans un autre établissement.



## **4 • une fusion des réseaux**

*La mixité sociale et l'utilisation rationnelle des infrastructures ne pourront se faire vraiment qu'avec une fusion des réseaux. C'est la fonction même d'associations comme la nôtre de soulever ce genre de lièvre et d'oser fixer des objectifs que la majorité considère encore comme « tabous ». La fusion est le prix à payer si l'on veut réellement réduire l'inégalité sociale et créer une école démocratique. La suppression du caractère confessionnel nous semble également souhaitable pour éviter la montée des communautarismes religieux.*

*Alors, osons.*

*L'école commune sera celle d'un seul réseau, forcément public. Elle impliquera un immense chamboulement dans l'affectation des enseignants et des bâtiments scolaires. Toutes les structures actuelles se verront modifier, aucun établissement ne subsistant dans sa forme actuelle.*

*Les bâtiments du réseau libre, s'ils appartiennent à une asbl, seront mis sous statut public. Loués, les anciens contrats emphytéotiques seront reconduits au nom de l'Etat et aux mêmes conditions.*

### **Et que faites-vous de la liberté religieuse ?**

Nous n'y touchons pas ! Nous reconnaissons à chacun la liberté de pratiquer la religion de son choix. Mais quel rapport avec l'école ? Nous ne sommes pas favorables à une séparation des élèves selon la conviction de leurs parents : les catholiques dans des écoles chrétiennes, les musulmans dans des écoles islamiques, les juifs dans des écoles hébraïques... La multiculturalité croissante de notre société rend de plus en plus inacceptable cette forme de communautarisme qui tend à l'apartheid. De plus, face à la montée des intégrismes, nous voulons une école qui valorise la raison et la science comme fondements de la compréhension du monde et comme base de l'enseignement.

### **L'enseignement libre n'est-il pas plus efficace que l'officiel ? Plus humain ? Plus ouvert ? Pourquoi changer ce qui fonctionne bien ?**

Qu'est-ce qui permet d'affirmer que l'enseignement libre est plus efficace ? On retrouve dans ce réseau un peu plus d'écoles élitistes que dans les autres. C'est essentiellement dû à des causes historiques et sociologiques. Est-ce un gage d'efficacité ? Où est le mérite d'arriver à des résultats quand on travaille dans un cocon !

Mais il existe aussi des écoles « ghettos » dans ce réseau. Leurs élèves et enseignants subissent les mêmes souffrances qu'ailleurs. Et ceux-là auraient donc beaucoup à gagner à l'introduction du système que nous proposons.

Quant aux côtés « humain » ou « ouvert », ils dépendent essentiellement de l'équipe éducative. Il n'y a aucune raison de penser que les enseignants sérieux, consciencieux et de bonne volonté se retrouvent davantage dans un réseau que dans un autre. Ni que l'on retrouve plus de gens, dans tel ou tel réseau, qui se sont trompés de vocation ...

Cette impression tout à fait subjective est aussi liée au climat idéologique dans lequel nous baignons, selon lequel tout ce qui est issu du privé fonctionnerait soi-disant mieux.

C'est une affirmation gratuite, souvent démentie par les faits. Pensons à la faillite de la SABENA privatisée ou au fait que le gouvernement britannique a dû re-nationaliser la gestion des infrastructures ferroviaires pour cause d'incurie de la société privée à qui elle avait été confiée (nombreux accidents, etc.)

***L'existence d'établissements confessionnels ne représente-t-elle pas un rempart contre l'intégrisme (leur interdiction ayant pour effet pervers de cristalliser les rancœurs) ?***

De quel intégrisme parle-t-on ? L'intégrisme catholique, si minoritaire ? La majorité des chrétiens, « modérée », devrait se satisfaire de la liberté de culte, hors école.

Si on parle plutôt de l'intégrisme musulman, voyons quelle est la situation. Certaines rancœurs proviennent du fait suivant : les écoles libres à caractère confessionnel sont dans leur écrasante majorité catholiques. Quelle en est la raison ? Si la liberté d'enseignement est quasi totale dans notre pays, elle implique une condition : posséder ou louer les bâtiments nécessaires. Ce n'est pas à la portée de tout le monde. L'existence d'un seul réseau public, en supprimant ce sentiment d'injustice, serait donc au contraire susceptible d'apaiser ces rancœurs-là.

***La liberté d'enseignement est dans la Constitution !***

La Constitution peut être modifiée. La preuve : la Belgique de papa a cédé le pas à celle des Communautés et

des Régions. Avant 1989, la Constitution considérait que l'enseignement relevait de la responsabilité de l'Etat unitaire. Pourquoi un enjeu aussi important que l'égalité dans l'enseignement ne mériterait-il pas une nouvelle révision de la Constitution ?



## **5 • un encadrement suffisant pour zéro décrochage**

---

*L'idée-clé : qu'un groupe/classe progresse ensemble, surtout dans les premières années de l'école commune. Les enfants sont 15 par classe dans les trois premières années (de 6 à 9 ans), maximum 20 au-delà de ces années primordiales. L'essentiel du travail se passe dans cette classe, mais il faut imaginer diverses stratégies pour soutenir les élèves qui en ont besoin, dès qu'ils en ont besoin : étude dirigée après les cours, rattrapage collectif et/ou individuel - peut-être dirigé par des enseignants spécialisés -, cours de langue accéléré pour les élèves issus de l'immigration, guidances individualisées, mise à disposition de tous les élèves d'un centre de documentation dans chaque école.*

***ce que dit notre programme***

***15 par classe, est-ce le seul moyen pour que la classe progresse ensemble ?***

Comme nous l'avons déjà dit, notre programme est un tout. La seule mesure « 15 élèves par classe » ne pourrait suffire à résoudre les problèmes.

Mais c'est une mesure importante. Plusieurs de nos objectifs, comme la détection dès le départ des difficultés, la valorisation de l'acte productif, la formation sportive, la mise en place de pédagogies innovantes... ne peuvent s'envisager avec un grand nombre d'élèves par classe.

Rappelons également les résultats de l'enquête américaine STAR. Cette étude met en évidence que c'est autour de 15 que le nombre idéal se situe. Idéal aussi bien pour le niveau moyen de la classe que pour le nivellement par le haut des inégalités entre élèves. Elle démontre également que ce sont les élèves issus des milieux sociaux les plus défavorisés qui profitent le plus de l'existence de petites classes.

***Ne faut-il pas un accueil et une formation spéciale pour les enfants primo-arrivants ?***

Bien sûr que oui ! Les enfants primo-arrivants doivent pouvoir apprendre rapidement la langue de l'école, au moyen de programmes et de structures d'accueil spécifiques.

Et tous les enfants issus de l'immigration doivent pouvoir apprendre leur langue maternelle, car c'est une condition du développement de leurs compétences en lecture.

### **Tout le monde réussit ? Il n'y aura plus de motivation à étudier !**

Il est peut-être bon de rappeler qu'à l'origine, l'enfant est curieux, l'enfant aime apprendre. C'est le système - social, culturel, scolaire - dans lequel il évolue qui casse sa soif de découvrir. Le projet de l'école commune, c'est justement de (re)trouver l'intérêt d'apprendre, de comprendre le monde pour avoir prise sur lui. D'éveiller le goût de découvrir, d'expérimenter, de s'approprier ce qui donne force pour s'épanouir et s'émanciper.

Le rapport à l'école est dès lors diamétralement différent : fini d'y venir – forcé contraint - pour satisfaire à des exigences de performance.

### **Et les élèves qui ont des difficultés particulières ? Ils passent aussi ?**

Mis à part ceux qui relèvent de l'enseignement spécialisé, la réponse est oui.

Dans notre projet, les efforts sont prioritairement concentrés dans les premières années de la scolarité, ce qui devrait déjà réduire bon nombre de difficultés. Puis nous tablons sur un système d'évaluation et de remédiation immédiate.

Pensons au bénéfice que tirera l'enfant de rester dix ans avec le même groupe de condisciples. L'enfant apprend plus dans l'année supérieure que dans un redoublement.

### **Mais, avec vos remédiations, les élèves vont être casernés à l'école !**

Les « heures supplémentaires » dont nous parlons ici visent à résoudre un handicap qui risquerait d'hypothéquer toute la scolarité de l'enfant.

Elles ne sont nécessaires qu'en cas de besoin. Bien encadrées, ces activités seront efficaces et aussi brèves que possible. Elles seront d'autant mieux acceptées qu'elles donneront à l'enfant la satisfaction de suivre la marche du groupe-classe avec aisance. Au fond, les heures d'étude dirigée et de remédiation ne sont pas des heures de travail sup-

plémentaire, mais l'organisation, en contexte scolaire, de l'encadrement pédagogique dont les plus privilégiés jouissent aujourd'hui chez eux.

C'est pour cela aussi que nous voulons voir l'école devenir un lieu de vie : l'enfant doit y trouver réellement l'occasion de se détendre, de prendre un goûter à la fois bon et diététique, avant de se remettre au travail pour les devoirs, leçons, recherches ou remédiations; mais aussi pour les projets collectifs, pour l'organisation d'une fête, pour préparer les affiches d'une campagne de solidarité tiers-monde, pour bêcher le potager de l'école, pour bricoler une expérience de physique, pour dresser les cartes d'une excursion à vélo...

Aujourd'hui, la plupart des élèves sont "cloîtrés chez eux" ou devant leur PC; nous aimerions qu'ils viennent vivre à l'école.

## **6 • une école ouverte**

*Si nous voulons réconcilier les enfants des milieux populaires avec l'école, celle-ci doit devenir leur principal lieu de vie, où l'on prépare et partage des repas, des jeux, des soirées cinéma ou d'autres activités culturelles, sportives ou techniques. Certaines de ces activités doivent pouvoir se dérouler le soir, le week-end et pendant les congés. C'est là que s'exerce la citoyenneté : l'instruction et l'éducation sont intimement liées à la vie sociale et à la pratique productive. On y développe les valeurs de coopération, de solidarité, de créativité, l'amour des sciences, des techniques, des arts, de l'activité physique, de la nature, etc. L'école commune s'ouvre sur les autres lieux d'éducation : les associations citoyennes et culturelles, les mouvements de jeunesse, les clubs de sport, les festivités locales ... L'école peut s'ouvrir aussi à la participation des parents dans des projets. En effet, libérée de la logique concurrentielle liée au quasi-marché scolaire actuel, la relation parents-école n'est plus commerciale, mais citoyenne, bâtie sur une base démocratique autrement intéressante. Il va de soi que, si l'on ne veut pas qu'elle se réalise au détriment des apprentissages, l'école ouverte signifie passer plus de temps dans une école à taille plus humaine, bénéficiant d'un encadrement supplémentaire.*

**Concrètement, qu'est-ce que cela signifie pour l'école de s'ouvrir vers d'autres lieux ?**

C'est de réenchâsser l'Ecole dans les multiples dimensions sociales et activités associatives, de manière à « politiser » - dans le sens le plus noble du terme - les jeunes, à savoir les mettre en prise avec la réalité du système-monde, leur apprendre à jeter un regard critique sur lui et à agir collectivement pour le rendre plus juste. Visiter les théâtres, les lieux de concerts, les expositions, les musées. Participer à l'organisation d'une fête de quartier, rendre visite à une usine en grève, écrire au bourgmestre parce que le passage pour piétons est mal signalé, prendre l'initiative d'une réunion des habitants du quartier pour discuter le problème des déchets, initier un projet d'aménagement d'une piste cyclable et en dresser les plans, organiser une soirée d'animation dans un home, une action de soutien pour les habitants d'un centre de réfugiés, etc... Ça se fait déjà, mais on peut le renforcer, le systématiser.

**Les écoles ouvertes le soir et le week-end ? N'êtes-vous pas en contradiction avec votre souhait de laisser à l'enfant du « temps pour soi » ?**

La présence des élèves à l'école certains soirs et certains WE ne doit pas être confondue avec le fait de suivre des cours. On parle de théâtre, de cinéma, de visites extérieures, etc. On peut aussi envisager la présence en bibliothèque ou en médiathèque.

Dans notre esprit, cette présence à l'école n'entraîne pas le suivi d'un programme préétabli. Le jeune doit pouvoir, en fonction de son âge et de ses goûts, choisir parmi plusieurs activités collectives proposées.

Dans les familles modestes, les possibilités concrètes qui sont offertes sont parfois très limitées pour des raisons financières ou de pauvreté culturelle. Un enfant en milieu scolaire, bénéficiant d'un encadrement adéquat, pourrait donc profiter de davantage de « temps pour lui » qu'à la maison.

***Dans votre projet, l'école va-t-elle prendre la place des parents ?  
Quel temps leur restera-t-il pour s'occuper de leurs enfants ?***

Notre objectif n'est évidemment pas d'exclure les parents. Mais il faut admettre que tous ne sont pas égaux face à l'éducation de leurs enfants (pour des raisons socio-économiques, culturelles, médicales). C'est pourquoi nous pensons que l'école doit devenir le principal lieu d'activité des enfants. Nous croyons par ailleurs qu'un système d'enseignement plus juste, où l'échec reculerait sensiblement, déboucherait sur des relations familiales plus sereines. Autre conviction : l'ouverture de l'école sur son environnement doit jouer dans les deux sens. Certes, l'école doit sortir de ses murs. Mais aussi, tous ceux qui jouent un rôle éducatif peuvent entrer à l'école (parents, clubs sportifs, associations socio-culturelles, syndicats, etc.). Les parents qui ont du temps pour s'occuper de leurs enfants, nous les invitons à venir mettre ce temps à la disposition de tous les enfants.

***Ne risque-t-on pas de voir des parents faire pression sur l'école et définir ses contenus (comme aux Etats-Unis, où le créationnisme revient en force dans l'enseignement au détriment de Darwin) ?***

En aucun cas : les contenus obligatoires sont définis par l'autorité publique.

***Les parents bourgeois prendront le pouvoir dans l'école !***

Ce risque existe, inutile de le nier. Mais il nous paraît moindre que dans la situation actuelle, où les familles des classes aisées tirent un profit maximal de la liberté d'inscription, pour se concentrer dans les établissements de leur choix, et de leur influence, pour contrôler les contenus qu'on y enseigne. Par ailleurs, pourquoi ne pas envisager que les mouvements ouvriers aient une influence sur l'école, eux aussi ? Maintenant, les parents sont des clients. Dans notre projet, ils deviennent des acteurs éducatifs parmi d'autres (associations, syndicats, comités de quartier, mouvements d'éducation permanente) qui ont tous leur place à l'école, avec des responsabilités distinctes.

***N'êtes-vous pas en train de réintroduire l'autonomie des écoles que vous avez toujours combattue ?***

Ce que nous avons toujours combattu, ce n'est pas l'autonomie en tant que telle, mais l'autonomie comme moyen de déréglementer l'enseignement, de le mettre en concurrence, d'y faire jouer les lois du marché pour en faire le jouet de dictats économiques. Dans un système éducatif où les écoles sont en concurrence et où règne un libéralisme scolaire total (liberté de choisir son école, liberté de créer son école), l'autonomie croissante accordée aux établissements de l'enseignement public ou semi-public (libre subventionné) servait à soumettre ceux-ci à la concurrence et à leur permettre de répondre aux demandes des milieux économiques, des marchés du travail. Cette autonomie-là est détestable car, en alimentant le marché scolaire, elle contribue à creuser la fracture sociale entre les établissements; et, en favorisant l'adéquation école-économie, elle conduit à vider l'éducation de ce qui devrait être son essence: forger des citoyens critiques avant d'en faire des travailleurs employables. Au contraire, si nous éliminons toute forme de compétition entre les écoles, alors l'autonomie, l'ouverture de l'école aux parents, l'ouverture sur l'environnement et la liberté pédagogique ne seront plus des vecteurs de dualisation sociale et d'instrumentalisation économique, mais des facteurs d'innovation et de recherche, d'enthousiasme pédagogique et de lien social authentique.

***Le projet est beau, mais si le reste de la société demeure elle-même dans une logique néolibérale, l'Ecole ne peut évoluer artificiellement en dehors d'elle. L'école démocratique ne suppose-t-elle pas alors un changement général du système, sinon préalable, au moins concomitant ?***

En tant qu'institution, l'Ecole n'aura pas d'autre choix que de s'inscrire dans un processus dialectique de changements politiques et sociétaux qui arriveront en dehors d'elle (par les grèves, les réformes réellement sociales, la crise énergétique et écologique, etc.). Représentant une force de socialisation non négligeable, elle peut jouer un rôle de résistance à l'anomie et d'éveil des consciences.

## 7 • retrouver un équilibre dans les pratiques

*Pour ce qui est des pratiques pédagogiques, nous voulons surtout éviter les écueils du dogmatisme (une seule méthode serait privilégiée) et du relativisme (toutes les méthodes se vaudraient). Nous préconisons une large autonomie pédagogique pour les enseignants, à condition que les objectifs d'apprentissage soient strictement définis et contrôlés.*

*Nous observons néanmoins que certaines pratiques « marchent » mieux que d'autres, permettent mieux d'atteindre les objectifs fixés, et/ou sont plus respectueuses du rapport au savoir des enfants d'origine populaire. Les sciences pédagogiques ont à cet égard une grande importance, comme la connaissance des différentes caractéristiques psychologiques des enfants. Il faut également privilégier les pédagogies qui donnent du sens aux apprentissages, celles qui assurent l'accès à la compréhension et pas uniquement à la mémorisation ou au savoir-faire. C'est sans doute en intégrant dans nos pratiques des approches variées que nous améliorerons notre enseignement sans tomber dans le piège des trajectoires individualisées.*

*Nous ne voulons pas imposer à toute force ces pratiques, mais bien les valoriser et les diffuser (sites internet, livres, formations). Faciliter et favoriser les échanges prend ici tout son sens, car trop d'enseignants réalisent les mêmes outils, emploient la même documentation chacun dans leur coin.*

*Nous n'insisterons jamais assez sur la nécessité d'une formation des enseignants - initiale et continuée - solide et en cohérence avec les quelques principes que nous venons d'énoncer.*

*ce que dit notre programme*

***On lit bien entre vos lignes une critique de l'approche par les compétences. Cette pédagogie n'est-elle pourtant pas plus progressiste que les pédagogies traditionnelles et conservatrices (cours ex-cathedra, primauté des savoirs ...) ?***

Au niveau des principes énoncés par ses pères, la pédagogie des compétences présente en effet quelques points de similitude avec les pédagogies progressistes, les pédagogies constructivistes, pour lesquelles l'accès réel au savoir, c'est-à-dire l'accès à la compréhension et au sens, nécessite de faire participer l'apprenant au processus de construction des savoirs. La quête de sens, la volonté de mettre les élèves "en situation de recherche" sur des "chantiers de problèmes", est commune aux pédagogies constructivistes et aux pédagogies "par compétences". Mais la ressemblance s'arrête là. Dans l'approche par compétences, l'accès au savoir n'est plus le but de la démarche pédagogique, mais seulement un moyen pour atteindre au but réel: la compétence. Il s'agit là d'une dérive "instrumentaliste" directement inspirée par les attentes des employeurs.

Pourtant, la critique principale à l'égard de l'approche par compétences porte moins sur ces questions théoriques que sur la façon dont cette doctrine pédagogique a été mise en application, particulièrement en Belgique francophone, et qui peut se résumer ainsi : dogmatisme pédagogique et dérégulation des contenus cognitifs. Ce qui aurait dû être un souffle d'innovation et d'expérimentation s'est transformé en une application, bureaucratique et ennuyeuse, de recettes méthodologiques rigides. Les nouveaux programmes sont d'une lourdeur incroyable sur le plan des directives pédagogiques. En revanche, ils créent le flou artistique quant aux contenus à enseigner. Ils encouragent ainsi la dualisation d'un système, où les écoles d'élite et les écoles "poubelles" ont beau jeu d'interpréter les programmes à leur façon, c'est-à-dire en adaptant leur contenu au "destin social" de leur public.

Enfin, il faut se garder de traiter sans discernement des "pédagogies traditionnelles" comme ayant toutes un caractère "conservateur". Tous les cours ex-cathedra ne sont pas à rejeter. Chacun d'entre nous a le souvenir d'un professeur d'histoire qui était un véritable



conteur, sachant accrocher et passionner son public, d'un professeur de français qui nous plongeait véritablement dans la littérature, d'un professeur de géographie qui nous faisait faire, par ses paroles, de plus beaux voyages virtuels que toutes les vidéos du monde. De même que nous avons tous connu un professeur de mathématique ou de latin qui parvenait à nous faire détester sa discipline dès les premières minutes de cours.

Comme le dit Marcel Crahay: « il nous paraît urgent de plaider en faveur d'une restauration du disciplinaire. (...) Le concept (de compétence) ne résiste pas à une analyse scientifique sérieuse. (...) Car, mis à part l'écoute, la parole, la lecture et peut-être l'écriture, existe-t-il des capacités dont l'adéquation traverse la quasi-totalité des situations ? »

***Vous parlez de «pratiques respectueuses du rapport au savoir des enfants du peuple»: quelle(s) pratique(s) par exemple ?***

Les enfants des milieux populaires ont, envers l'éducation, une autre attitude que ceux des milieux intellectuels. Par exemple, leur conception de l'instruction est plus utilitariste et instrumentale (l'instruction comme outil). L'acquisition de connaissances n'est pas un but en soi, mais doit servir à résoudre certains problèmes dont ils perçoivent le sens : obtenir un diplôme permettant l'accès à certaines fonctions, etc. Cela a des conséquences sur la manière dont les contenus d'apprentissage sont offerts.

Par exemple, vu leur milieu social, où la plupart des membres n'ont reçu qu'une instruction limitée, ces enfants entretiennent des ambitions trop modestes pour la poursuite de leurs études. Et ils sont loin de soupçonner leurs propres possibilités d'apprentissage. C'est là que l'école peut jouer un rôle positif et stimulant.

***Et si nous avons un projet spécifique et que nous voulons le défendre (par exemple, école Freinet ou Decroly) ?***

Tant mieux ! Si la majorité des enseignants d'un établissement choisit de se lancer dans une telle expérience, qu'ils le fassent ! Du moment que cela

s'accompagne d'une réelle information aux parents et du moment, bien entendu, que les objectifs des programmes, vérifiés par les épreuves centralisées, soient respectés. Nous voulons que les écoles Freinet, et l'innovation pédagogique en général, ne soient plus confinées dans quelques établissements fréquentés par la petite bourgeoisie intellectuelle, mais qu'elles s'implantent comme pratiques à généraliser dans toutes les écoles.

***Quelle importance accordez-vous à la formation et au recyclage des enseignants ?***

A nos yeux, la formation, initiale et continuée, est primordiale.

La réforme de la formation des enseignants sera la clé de voûte déterminante du succès de l'école commune. La formation continuée, comme celle des futurs enseignants, devra être améliorée autour de toutes les questions importantes qui sont à l'ordre du jour dans notre programme : la mixité sociale dans la composition des classes, le tronc commun jusqu'à 16 ans, la formation générale et polytechnique, l'affectation des élèves aux écoles, la fusion des réseaux, la responsabilité d'aider les enfants à réussir, etc. La formation des enseignants et des futurs enseignants à tous ces aspects demandera du temps et de l'attention. En outre, il faudra accorder, dans la formation académique, une plus grande place à un travail d'échange et de réflexion, pour favoriser l'acquisition d'expérience pratique. En Flandre, une réforme de la formation des enseignants est prévue, qui donne à la partie pratique la valeur d'une demie année scolaire. Cette réforme ira dans la bonne direction si elle était suffisamment financée.

## *8 • des programmes rigoureux, lisibles et cohérents*

---

*Les programmes devront exposer clairement et par le détail les connaissances, les savoir-faire, les attitudes et les niveaux de maîtrise attendus des élèves. Ils devront insister sur les savoirs-clés, ceux qu'il faut réactiver régulièrement. En appui des programmes, les enseignants doivent disposer gratuitement de manuels, référentiels, recueils de documents, matériel audiovisuel, logiciels, listes de sites internet ... Sans imposer de méthodes, les programmes pourront en recommander.*

---

***Et que fait-on de toute la réforme actuelle ?  
Des compétences ? A la poubelle ?***

Les programmes devront être reformulés en des termes plus clairs, plus lisibles, les objectifs cognitifs disciplinaires indiqués beaucoup plus explicitement. Les recommandations pédagogiques seront, au contraire, moins rigides et moins contraignantes.

***Quel(s) sont ces savoir(s) à réactualiser régulièrement ?  
Des exemples ?***

Nous pensons aux savoirs fondamentaux de chacune des matières. Quelques exemples vaudront mieux qu'un long discours. En langue, les bases grammaticales, la ponctuation, etc. En mathématique, les techniques de calcul de règles de trois, de pourcentages. En formation polytechnique et en sciences, les unités principales et leurs conventions, les formules de base et leur utilisation, les mesures, les énergies, etc. En histoire, les civilisations et leurs apports respectifs...

## *9 • une évaluation centralisée pour mieux piloter l'école*

---

*Notre système scolaire manque cruellement de données statistiques. Nous préconisons des épreuves centralisées régulières. Non pour juger les élèves (ces épreuves ne seraient pas certificatives) ou classer les écoles, mais pour évaluer et garantir les niveaux des acquis, les pratiques pédagogiques et le système dans son entièreté. L'analyse de ces données guiderait les établissements et les enseignants.*

***Votre idée de faire une évaluation centralisée des écoles, n'est-ce pas la même chose que ce que veulent les ministres?***

Oui, mais pas du tout dans le même contexte. Nous souhaitons mettre en place des épreuves centralisées dans un contexte où la compétition aura disparu : aussi bien la compétition entre écoles que la compétition entre élèves. Dans notre optique, et dans les conditions objectives que notre programme met en place, l'évaluation n'est plus un instrument pour « positionner » son école sur le marché scolaire ou pour juger de la réussite d'un élève. Elle devient simplement un moyen de déceler des points forts et des points faibles — dans le fonctionnement d'une école, dans le travail d'un professeur, dans les acquis d'un élève — afin de se concentrer sur les difficultés réelles, d'améliorer les pratiques et de progresser.



## **10 • refinancer l'école à hauteur de 7% du PIB**

*Pour financer notre projet, assurer une authentique gratuité de l'école et de ses activités annexes, il faudra que l'Etat consacre de nouveau 7% de son PIB à l'enseignement (comme à la fin des années '70). Sans doute plus durant la période de transition (10 ans), mais on pourra en récupérer progressivement une partie sur le coût de l'échec scolaire, des filières, des options et des réseaux, et grâce à une utilisation plus rationnelle des infrastructures.*

*Ce refinancement ne peut se faire que via une révision de la loi de financement des communautés ou via un retour de l'école dans le giron fédéral. Et certainement pas au détriment d'autres besoins de la société (notamment des autres services publics) et des revenus modestes. Une taxation plus adéquate des bénéfices des entreprises et du patrimoine des plus privilégiés d'entre les Belges devrait largement suffire.*

**Notre enseignement n'est-il pas déjà l'un des plus coûteux au monde ?**

La part du PIB (Produit Intérieur Brut) que la Belgique consacre à l'enseignement correspond au niveau moyen des pays européens. Cependant, notre pays compte, proportionnellement, davantage d'élèves et d'étudiants, parce que la scolarité commence plus tôt, parce que la scolarité est obligatoire jusqu'à 18 ans, parce que les taux de redoublement sont élevés dans le secondaire et parce que la participation à l'enseignement supérieur, en Belgique, est une des plus élevées d'Europe. De ce fait, les dépenses par élève sont, chez nous, à un niveau relativement faible en comparaison à d'autres pays européens.

**Mais les dépenses d'éducation n'ont-elles pas continué d'augmenter ces dernières années ?**

C'est vrai en valeur nominale (en euros) et même en valeur réelle (compte tenu de l'inflation). Mais en valeur relative, c'est-à-dire par rapport à l'évolution de la richesse nationale, les dépenses belges d'éducation ont chuté de 7% en 1980 à 6% aujourd'hui. Cette diminution s'explique par deux facteurs. Durant les années 80, l'enseignement a subi de sévères mesures d'austérité budgétaire qui ont fortement réduit les normes d'encadrement dans l'enseignement secondaire rénové et augmenté le temps de travail des enseignants.

En 1989, l'enseignement a été communautarisé. En vertu de la loi de financement du 16 janvier 1989, les dotations fédérales aux communautés flamande et francophone furent gelées au niveau de 1988.

Ce montant fut seulement indexé et adapté à l'évolution de la population âgée de 3 à 18 ans. Ceci explique pourquoi les dépen-

ses d'enseignement n'ont pu suivre le rythme de croissance du PIB après la communautarisation. De plus, la dotation ne tient pas compte de la croissance du nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur. Ce mécanisme de financement ne permettait aucune augmentation salariale au-delà de l'index, à moins de réduire l'emploi. En 1990-91, les enseignants francophones ont dû mener de longues grèves pour obtenir une revalorisation salariale. Suite à cela, un refinancement limité fut obtenu en 1993 (par le transfert des taxes audiovisuelles aux communautés), mais cela ne suffit pas pour éviter une suppression de 3000 postes dans l'enseignement francophone en 1995-1996, malgré une nouvelle grève de longue durée.

En Communauté flamande, la dotation fédérale fut d'emblée complétée par un transfert important de la Région flamande vers la communauté. Une opération plus aisée au nord du pays, parce que Région et Communauté ont fusionné et que la situation économique est plus favorable en Flandre.

### **Mais n'y a-t-il pas eu un nouveau refinancement suite aux accords de la St Polycarpe ?**

La loi spéciale de financement de 1989 a en effet été complétée le 13 juillet 2001 par une nouvelle loi spéciale, résultat d'un accord communautaire dit « accord de la Saint Polycarpe ».

Cet accord prévoyait des moyens supplémentaires cumulatifs à partir de 2002: 200 millions d'euros en 2002, 150 millions en 2003, 370 millions en 2005 et 125 millions en 2006. A partir de 2007, ce sont encore 25 millions qui viennent s'ajouter chaque année jusqu'en 2011. A partir de 2007, la dotation fédérale aux communautés sera également adaptée à la croissance économique. En résumé, on peut dire que depuis 2002, les dépenses d'éducation ont légèrement augmenté par rapport au PIB et qu'elles seront définitivement liées au PIB à partir de 2007 (avec encore une légère croissance jusqu'en 2011). Il reste que le fossé par rapport aux 7% de 1980 est encore loin d'être comblé.

### **Pourquoi dites-vous que le budget de l'enseignement ne pourrait augmenter que par une révision de la loi de financement ?**

Comme nous l'avons expliqué, la loi spéciale de financement signifie que, même après les modifications de la loi de 2001, les dotations restent cadencées à un niveau inférieur à celui de 1980. Un tel « corset budgétaire » n'existe dans aucun autre pays. En Belgique, le Parlement fédéral n'a même pas la possibilité de voter, à une majorité simple, une augmentation des dépenses éducatives. Il doit passer par une loi spéciale qui exige une majorité des deux tiers et une majorité simple dans chacun des groupes linguistiques.

### **De quel montant le budget devrait-il augmenter pour atteindre le niveau relatif de 1980 ?**

Pour faire passer les dépenses de 6% du PIB à 7%, il faut 1% de 325 milliards (qui est le montant du PIB), soit 3,25 milliards. Selon la clé de répartition actuelle, cela ferait à peu près 2 milliards pour la Communauté flamande et 1,25 milliards pour la communauté française.

### **D'où viendra l'argent pour financer votre projet d'école ?**

La Belgique est un pays riche. Au cours des douze dernières années, les bénéfices des entreprises ont été multipliés par trois. Le patrimoine des Belges les plus fortunés a fortement augmenté, en raison de la croissance de la valeur des biens immobiliers et des évolutions boursières à long terme. Les 10% les plus riches possèdent 50% des fortunes. Lors des grèves des enseignants francophones en 1996, la CGSP-enseignement a lancé un programme de revendications fiscales qui n'a rien perdu de son actualité: impôt sur la fortune, augmentation des taux d'imposition sur les bénéfices des entreprises, imposition des revenus mobiliers au même niveau que les revenus du travail, lutte con-

tre la fraude fiscale. Etant donné que les dépenses d'éducation sont constituées pour 80% de salaires, un refinancement de l'enseignement permettra le recrutement de plusieurs dizaines de milliers de personnels supplémentaires. Une partie importante des dépenses seront donc récupérées par l'État sous forme d'impôt des personnes physiques, de recettes de sécurité sociale et de diminutions des allocations de chômage.

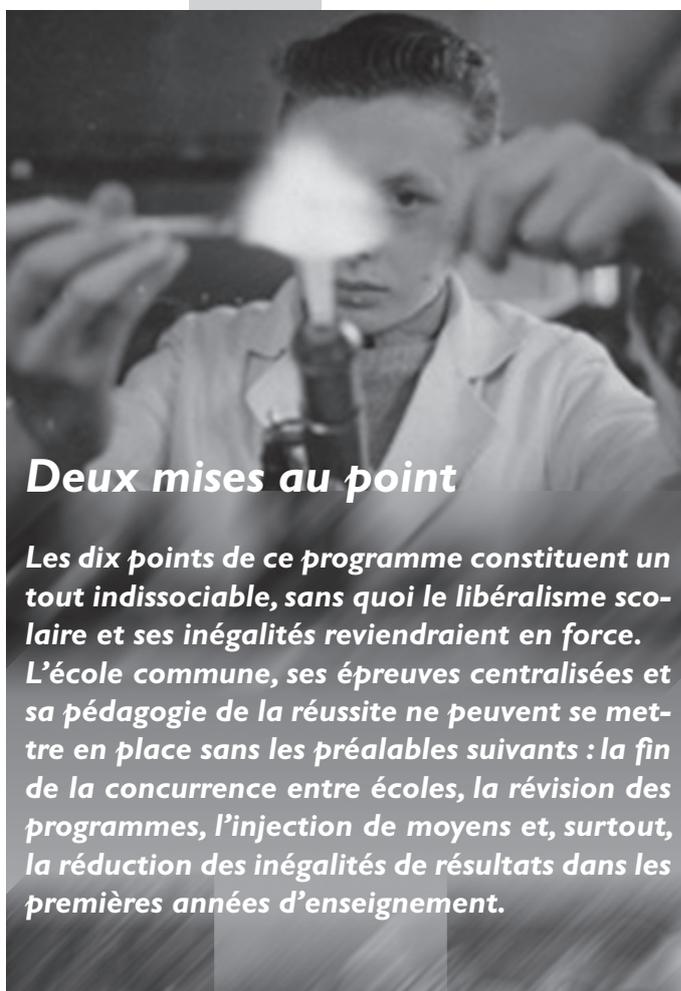
**Mais l'enseignement n'est pas tout seul. Que faites-vous des autres besoins de la société ?**

C'est sûr : il faut également davantage de moyens pour les soins de santé, les pensions, les transports en commun, le logement social, l'environnement. C'est pourquoi les luttes des enseignants ne peuvent être dissociées des luttes sociales et syndicales sur d'autres terrains. Cela doit également nous inciter à éviter le gaspillage des moyens sur le terrain qui est le nôtre. Certes, notre projet d'école commune réclame davantage d'encadrement, des équipements pour la formation polytechnique, de meilleurs moyens didactiques. Mais à terme, des économies pourront également voir le jour. La fusion des réseaux et l'affectation des élèves aux écoles, que nous préconisons, conduiront à une utilisation plus rationnelle des moyens disponibles (meilleure utilisation de l'infrastructure, moins de frais de transport scolaire, suppression de services qui font deux ou trois fois le même travail). La réduction drastique des taux de redoublement diminuera le nombre total d'élèves dans l'enseignement obligatoire. Le tronc commun jusqu'à 16 ans permettra d'éviter le phénomène de classes sous-peuplées engendrées par la multiplication des «options».

**Sans moyens supplémentaires, c'est tout votre projet qui s'effondre ?**

En effet. Nous ne partageons pas l'avis de ceux qui affirment qu'on peut «faire mieux avec moins de moyens». Un refinancement important de l'en-

seignement est une condition sine qua non d'une réforme progressiste en profondeur de nos systèmes éducatifs.



**Deux mises au point**

*Les dix points de ce programme constituent un tout indissociable, sans quoi le libéralisme scolaire et ses inégalités reviendraient en force. L'école commune, ses épreuves centralisées et sa pédagogie de la réussite ne peuvent se mettre en place sans les préalables suivants : la fin de la concurrence entre écoles, la révision des programmes, l'injection de moyens et, surtout, la réduction des inégalités de résultats dans les premières années d'enseignement.*



**document adopté le 15 janvier 2000  
par le Conseil de l'Aped**

---

**Notre société dominée par les « lois du marché » cause chaque jour des ravages. L'Appel Pour une Ecole Démocratique (Aped) se bat afin que chaque jeune puisse acquérir les savoirs et les compétences qui donnent force pour comprendre le monde et pour participer à sa transformation vers plus de justice. L'Aped est un mouvement d'action et de réflexion. Il s'adresse aux enseignants, éducateurs, étudiants, parents, chercheurs, syndicalistes à qui la démocratisation de l'enseignement tient à cœur.**

### **Critique de l'Ecole**

•Aujourd'hui, les enfants ne sont pas égaux devant l'Ecole. Par son fonctionnement, ses structures, ses méthodes, ses contenus, l'enseignement reproduit les inégalités d'origine sociale. Il les transforme en inégalités de résultats et en inégalités d'orientation scolaire.

•L'Ecole actuelle ne forme pas des jeunes « complets ». Déjà au sortir de l'Ecole primaire, beaucoup n'ont pas acquis les compétences de base et les connaissances générales indispensables. Par après, les uns sont spécialisés de manière précoce dans un métier ou une formation technique ; ils ne maîtrisent souvent ni la richesse de leur langue d'enseignement ni l'histoire des sociétés humaines ni une culture scientifique satisfaisante. D'autres suivent un enseignement général qui en fait des « analphabètes technologiques », qui les coupe de tout contact avec la réalité du monde du travail. Bref, il semble que l'Ecole s'intéresse moins à l'instruction de tous qu'à la formation de travailleurs productifs et hiérarchisés.

- L'École n'apprend pas assez aux jeunes à comprendre la société. Elle ne leur offre pas le bagage de savoirs et de compétences qui leur permettrait de critiquer ce qui ne tourne pas rond et d'en découvrir les causes et les mécanismes : l'inégalité Nord-Sud, le chômage, les dangers liés à la domination des marchés, l'absurdité de la surproduction quand des centaines de millions d'enfants souffrent de malnutrition. Au lieu de cela, on charge l'École d'inculquer le respect pour ce système prétendument démocratique.

- La recherche scientifique pratiquée dans les universités et les Hautes écoles est souvent contrôlée par des sociétés privées et orientée en fonction de leurs intérêts mercantiles.

### **L'École démocratique**

- Tous les jeunes devraient jouir d'une vaste et solide formation à la fois théorique et pratique, générale et polytechnique ; une approche aussi complète que possible des sciences, des technologies, de la philosophie, de l'histoire, des relations économiques et sociales, des cultures. Il ne faut pas qu'une spécialisation précoce ou excessive vienne entraver cet objectif essentiel.

- Nous apportons une attention particulière aux savoirs qui contribuent à développer la réflexion personnelle et la critique intelligente ; la connaissance des faits et des mécanismes de l'injustice, de la misère, de l'exploitation, que ce soit chez nous ou dans le reste du monde ; la compréhension des potentialités et des dangers des technologies.

- Il faut aussi doter tous les jeunes des compétences qui permettent de participer efficacement à l'action sociale ou politique : langues, arts, moyens de communication, etc.

- Nous refusons toute discrimination, toute sélection sociale ou ethnique. Mais également toute concession quant au niveau et à la qualité de l'instruction.

- Nous voulons diffuser et généraliser, sans a priori, toutes les pratiques pédagogiques qui favorisent une réussite scolaire de haut niveau chez les enfants d'origine populaire.

- Tous les enfants devraient trouver à l'école l'encadrement et l'aide individualisée que certains trouvent aujourd'hui à la maison et qui constitue souvent la clé de leur réussite scolaire.

- L'enseignement - y compris l'enseignement supérieur - doit être entièrement gratuit : livres, cahiers, syllabus, activités extra-scolaires, matériel, outils, etc.

- L'École démocratique doit être une école publique. Ceci ne pourra être réalisé que par le rejet de tout sectarisme, par un dialogue franc entre les acteurs progressistes des différents réseaux.

- Nous refusons fermement la privatisation et la « marchandisation » de l'École. L'enseignement doit rester indépendant des groupes de pression patronaux. L'élève ne peut devenir un « client ».

- Nous voulons une École qui assure de véritables droits aux élèves et aux professeurs : droits politiques, droit de participer à l'élaboration des règlements et à l'organisation de la vie scolaire.

- Nous voulons une École qui entretienne un dialogue étroit avec tous les parents.

- Nous voulons une École qui soit un lieu de vie, d'expérimentation, d'expression pour les jeunes ; où les apprentissages soient liés à la pratique sociale, à la vie quotidienne, à l'acte technique et à la production.

### **Des moyens suffisants**

- Une telle École devra être dotée de moyens supplémentaires afin d'assurer un encadrement suffisant, des locaux agréables, des moyens didactiques de qualité et une bonne formation des enseignants. Alors que le volume et l'importance des savoirs grandit sans cesse, il est inconcevable que la part de la richesse nationale consacrée à l'éducation soit tombée de 7% à environ 5,5% seulement.

- Le financement doit être attribué en fonction des besoins et non selon des « enveloppes » arbitraires.

- Les moyens pour financer un enseignement de qualité existent : il suffit de regarder le niveau atteint par les bénéficiaires des entreprises, les plus-values boursières, les revenus mobiliers ou les fortunes.

## Il faut changer le monde

•Le « projet éducatif » de l'Aped est inséparable de notre vision du monde. La société actuelle, dominée par les « lois du marché », engendre des injustices et des discriminations inacceptables. Elle conduit l'humanité vers des crises économiques, des guerres, des drames sociaux, des catastrophes alimentaires, sanitaires et écologiques. Cette domination de l'argent et du profit constitue, à l'échelle planétaire, une atteinte fondamentale aux principes de démocratie et une menace pour l'avenir de l'Homme.

•Des rapports sociaux plus justes et plus rationnels sont nécessaires et possibles : des rapports qui permettraient une répartition équitable des ressources, des biens et des services, un accès partagé à la culture et aux arts, une utilisation des technologies au service de tous et d'un développement durable.

•Des rapports sociaux plus justes permettraient enfin d'envisager la fin de la division entre « manuels » et « intellectuel », entre exécutants et dirigeants. Cette division est à la base de l'École inégale que nous connaissons.

•Nous soutenons par conséquent les actions qui s'inscrivent dans un projet de transformation progressiste de la société.

## Fonctionnement

•Nous oeuvrons parmi toutes les communautés linguistiques de Belgique et dans tous les réseaux d'enseignement. Nous y favorisons la solidarité mutuelle et l'unité dans l'action.

•Quiconque partage le projet défini ici et accepte d'assumer une part de responsabilité dans sa réalisation peut être admis comme membre de l'Aped.



Trimestriel  
N°28, décembre 2006  
Dépôt: Bruxelles 16  
e.r.: J.P. Kerckhofs  
av. des Volontaires, 103  
bte 6, 1160 Bruxelles

Belgique-België  
P.B.  
1160 Bruxelles 16  
1/4273